

RAPPORT

DU

Commissaire des Terres de la Couronne

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR

LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN

1881

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1882

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1881.

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec,
l'Honorable THÉODORE ROBITAILLE.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

L'acte concernant la vente et l'administration des terres publiques, 32 Vict., ch. 11, sect. 8, impose au Commissaire des terres de la couronne l'obligation de soumettre annuellement à la Législature un rapport des procédés, transactions et affaires de son département pendant l'année alors expirée.

Pour m'acquitter de ce devoir, j'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport pour l'année terminée le 30 juin 1881.

TERRES DE LA COURONNE.

Cent soixante-treize mille trois cent quatre-vingt-douze (173,392) acres de terres ont été vendus pendant cette période, au prix de \$69,870.23, sur lequel, ainsi que sur les ventes précédemment faites, il a été perçu la somme de \$43,035.12. Toutefois, ce dernier chiffre demande un mot d'explication : en réalité le montant total perçu est de \$67,486.31, laquelle somme se subdivise comme suit : \$54,852.46 provenant de ventes

et appropriations de terres pour les fins agricoles, et \$12,633.85 provenant de ventes de terrains miniers. Mais il y a une portion de ces deux dernières sommes qui se trouve encore en dépôt, en attendant que la vente soit parfaite. Ainsi, dans le chiffre \$54,852.46 se trouve comprise la somme de \$12,000 payée par la compagnie dite "The Dominion of Canada Land and Colonization Company," à compte du prix de la réserve de terres à elle faite par le gouvernement, laquelle somme n'a pas encore été imputée sur le prix de chaque lot compris dans cette réserve, suivant la pratique du département, parce que ce dernier n'a pas jusqu'à présent reçu le nom des colons à qui des lots faisant partie de cette réserve ont pu être répartis. Il faut aussi remarquer que les 173,392 acres qui ont été vendus ne comprennent pas les 99,000 acres réservés à cette compagnie.

Il a été aussi octroyé gratuitement, sur certains chemins de colonisation, 86 lots, comprenant une superficie de 7,041 $\frac{1}{2}$ acres.

L'étendue des terrains arpentés et subdivisés en lots de ferme était, le 1er juillet 1881, de 6,399,975 acres.

TERRES DU CLERGÉ.

Six mille cent soixante-dix (6,170) acres de terres du clergé ont été vendus durant la période susdite au montant de \$,652.01, et les perceptions, à compte de ces terres, ont été de \$4,166.85. L'étendue des dites terres restant disponible le 30 juin 1881, était de 161,363 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

La somme de \$28,914.26 a été perçue dans les seigneuries et les propriétés dites des Biens des Jésuites; les frais de perception se montent à la somme de \$4,055.17.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le revenu provenant des lots de grève et en eau profonde a été de \$2,409.86; celui du Domaine de la Couronne proprement dit de \$176.78. Les dépenses encourues pour la perception de ces montants se sont élevées à la somme de \$385.65.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes et les arrérages dus dans cette seigneurie ont rapporté \$17,487.21, et les frais de perception se sont élevés à la somme de \$1,655.22.

MINES.

Le montant total reçu, durant l'année fiscale 1880-81, s'élève à \$15,687.15, laquelle somme comprend: 1o. Licences pour l'exploitation de l'or ou de l'argent \$2,908.00;

amendes en rapport avec l'exploitation de ces mines \$145.30, donnant un total de \$3,053.30 ; 2o. *Locations minières* \$12,633.85. Mais, sur cette dernière somme, il n'y a que \$7,905.85 qui ont été, suivant la règle du département, imputés régulièrement sur les lots dont la vente a été complétée ; la balance de \$4,728.00 reste encore en dépôt en attendant qu'une adjudication finale puisse avoir lieu.

Il est bon de remarquer que les \$7,905.85 se trouvent compris dans les prix des terres dont il a été fait mention sous le titre de "Terres de la Couronne."

Les dépenses en rapport avec l'administration de la loi sur cette matière, sont de \$3,133.57.

BOIS ET FORÊTS.

Les diverses sommes perçues par l'entremise des agents des Bois de la Couronne ou directement par les officiers du Département des terres, pour droits de coupe, rentes foncières et primes de transferts, forment un total de \$543,518.76.

RECETTES BRUTES.

Le montant total des perceptions du département pour 1880-81 (en y comprenant certains honoraires et les dépôts au montant de \$26,526.12) est de \$669,288.26.

De plus amples détails sur les sujets sus-mentionnés se trouvent dans les états annexés au présent rapport.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En terminant mon rapport pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1880, j'ai affirmé que le montant du revenu pour l'année fiscale 1880-81, dépasserait de beaucoup le chiffre de \$504,000 auquel on l'avait porté dans l'exposé budgétaire.

Je suis heureux de constater aujourd'hui que je ne me suis pas trompé dans mon calcul, puisque le chiffre total des recettes de l'année s'élève à \$669,288.26.

On n'a qu'à comparer les différents *items* de recettes de cette année, notamment les *items* "Terres de la Couronne," "Bois et Forêts," "Mines," etc., avec les *items* correspondants des années précédentes, pour constater qu'il y a eu une augmentation sensible dans les recettes provenant de ces sources pour l'année qui fait l'objet de ce rapport. Ainsi, les Bois et Forêts n'ont jamais donné, depuis la confédération, un revenu aussi considérable, la moyenne ayant été de \$392,910, et le montant perçu, par année, depuis 1875 ayant même été au-dessous de la moyenne. Il en est de même des Terres de la Couronne.

L'augmentation dans ces recettes est due non-seulement à la prospérité dont la province a joui depuis quelque temps, mais aussi à une plus grande surveillance de la part du département, ainsi qu'à l'adoption de mesures plus efficaces pour la protection de nos bois et forêts, et la perception du revenu qui en provient ainsi que de celui provenant des terres de la Couronne. Des garde-forestiers compétents ont été nommés pour tous les endroits de la province où le besoin s'en faisait le plus sentir et je suis heureux de constater que leurs services ont été très-utiles à tous les points de vue que je viens d'indiquer.

L'acte pour la protection des forêts contre les incendies a aussi reçu mon attention spéciale, et dans le but de prévenir le retour des incendies qui ont, par le passé, dévasté nos forêts dans certaines parties de la province, j'ai pris des mesures pour en faire mieux connaître les dispositions, et j'ai enjoint à tous les agents des terres et des bois de la couronne, aux garde-forestiers et aux garde-chasse de veiller à l'exécution de cette loi. (Voir lettre-circulaire annexée au présent rapport.) La province de Québec a été heureusement préservée de ces grandes conflagrations qui ont récemment dévasté d'immenses régions forestières dans la province-sœur d'Ontario et aux Etats-Unis.

Cette question de la protection de nos bois et forêts est une question vitale pour la province de Québec, non-seulement au point de vue économique et climatérique, mais encore au point de vue du revenu provincial. Aussi me suis-je fait un devoir d'apporter un soin tout particulier à cette partie de l'administration dont je suis chargé.

Une autre question qui se rattache directement à celle-ci, c'est celle du boisement. Nous n'avons pas encore, dans cette province, adopté aucun système de culture forestière tel que cela existe dans différentes parties de l'Europe, notamment en France. Cette question s'est imposée à la considération du gouvernement de Washington qui a chargé un commissaire, M. Franklin B. Hough, de recueillir des renseignements à ce sujet, lequel, en 1877, a soumis un rapport très-élaboré et très-intéressant. On n'a pas encore adopté, que je sache, aux Etats-Unis aucun système général de reboisement. Il n'y a eu, en réalité, que quelques essais relativement aux prairies de l'Ouest, et ce, en vertu de lois passées en 1873 et 1874.

Dans la province de Québec, en 1875, la législature a décrété " qu'il serait loisible " au Lieutenant-Gouverneur en conseil, sur la recommandation du Commissaire des " Terres de la Couronne, de mettre à part certaines étendues du territoire de la " Couronne alors vacant pour être laissées en forêts ; " cette même loi ajoute que " les " étendues de territoires ainsi mises à part seront réservées pour la production et la " culture du bois et elles seront aménagées et exploitées, et la coupe de bois en sera

“ réglée ainsi qu’il sera ordonné de temps à autre par des règlements faits par le “ Lieutenant-Gouverneur en conseil.” Jusqu’à présent, le département des Terres n’a pas cru qu’il y avait nécessité urgente de donner un effet pratique à ces dispositions de la loi. Mais dans un avenir, qui n’est pas très-éloigné, l’importance s’en fera mieux sentir.

Quant à la valeur de nos bois et forêts, il ne peut y avoir de doute qu’elle ne peut qu’augmenter d’année en année. Aussi, je n’hésite pas à le dire, on doit apporter la plus grande prudence et la plus grande réserve dans la vente de nos *limites* à bois. Il est vrai que deux ventes ont été faites depuis que je préside à l’administration de ce département; mais, dans les deux cas, des raisons majeures et d’intérêt public ont déterminé cette action de ma part. L’on n’a qu’à comparer la moyenne du prix obtenu à ces deux ventes à celles des années précédentes pour se convaincre que j’ai raison de dire que la valeur de notre propriété forestière ne pourra qu’augmenter d’année en année.

Il est bon de remarquer que les recettes des bois et forêts, pour l’année qui nous occupe, ne sont pas affectées par le changement ou la légère augmentation qui a été apporté dans le taux des coupes de bois. L’effet de ce changement ne se fera sentir que pour l’année fiscale expirant le 30 juin prochain.

TERRES DE LA COURONNE.

Un fait digne de remarque, c’est que le Trésor ne retire aucun profit de la vente des terres de la Couronne. Ainsi j’ai constaté, chiffres en mains, que le gouvernement a dépensé; en rapport avec les terres de la Couronne, durant les dix années précédant le 31 décembre 1880, trois fois et demie autant qu’il a perçu de cette source. Toutefois, dans les dépenses en question sont compris les frais d’arpentage, de perception, et les chemins de colonisation.

Il n’y a pas de doute qu’il n’y a aucune partie de la Puissance du Canada qui offre plus d’avantages aux colons, au point de vue de l’acquisition et de l’établissement des terres de la Couronne. De fait, le prix des terres publiques est tout à fait nominal, — variant de 20 cents à 60 cents l’acre. Il est peut-être regrettable que nos colons ne sachent pas mieux, dans beaucoup de cas, apprécier les avantages que leur donnent nos lois et nos règlements, en ce qui a trait au paiement de leurs redevances à la Couronne. Cependant je dois dire, qu’à cet égard, il y a un progrès très-sensible qui, il faut l’espérer, continuera à s’accroître d’année en année.

J’ai été à même aussi de constater qu’il y a un mouvement sérieux de colonisation dans différentes parties de la province; et la construction de nos chemins de fer, tout en donnant plus de valeur à nos terres, a aussi accéléré la colonisation en

rendant les communications plus faciles. La vallée de l'Outaouais, celle du lac St-Jean, etc., etc., ont déjà attiré, par les avantages qu'elles offrent, une foule de colons dont le nombre ne peut qu'augmenter rapidement.

La Gaspésie même, qui offre à la colonisation un champ plus vaste qu'on ne le croit généralement, commence à être mieux appréciée au point de vue agricole.

J'ajouterai que, bien que "l'acte concernant la vente et l'administration des terres publiques" soit, en principe dans son ensemble, sage et généralement efficace, il est cependant devenu nécessaire d'y faire certains amendements, notamment au sujet des transferts, des ventes et permis d'occupation, des révocations des permis, etc.; un projet de loi devra être soumis à la Législature à cette fin.

MINES.

L'acte général des mines de Québec a été sanctionné le 24 juillet 1880, et n'a, par conséquent, pas été en force pendant toute la période qu'embrasse le présent rapport.

Cependant, durant ce court espace de temps, il a déjà commencé à produire le double effet que la Législature avait en vue en l'adoptant, savoir : augmenter le revenu et surtout développer les ressources minières du pays. Comme preuve de cet avancé, je n'ai qu'à référer aux chiffres que j'ai donnés ci-dessus et aux états annexés à mon présent rapport.

CADASTRES ET ARPENTAGES.

La confection des travaux de cadastre a été continuée avec la plus grande diligence. L'élan donné à la colonisation a été cause qu'une foule de demandes d'arpentages nouveaux, de subdivisions de lots ou de vérifications ou relevés de lignes ont été faites au département. Le nombre d'acres de terre subdivisés en lots de ferme a été de 222,570. Il est regrettable qu'autrefois l'on se soit tant empressé, dans bien des cas, d'arpenter ou de subdiviser des cantons, lorsqu'il n'y avait aucune nécessité urgente de le faire au point de vue de la colonisation; la conséquence de cela est qu'aujourd'hui il faut, dans beaucoup de cas, recommencer ces travaux.

Pour de plus amples renseignements, au sujet des travaux de cadastre et d'arpentage, voir les appendices ci-annexés.

CARTES RÉGIONALES.

J'ai annexé à mon dernier rapport une carte de la province de Québec et j'ai pu constater par le nombre de demandes qui ont été faites de ce rapport ainsi que du "Guide du Colon," auquel elle était aussi annexée, que le public appréciait l'impor-

tance d'une pareille publication. Mais, il va sans dire que, dans une carte générale, l'on ne peut pas donner une description aussi détaillée des différentes parties de la province que dans les cartes dites régionales. Aussi, pour mieux faire connaître le pays et activer l'établissement des terres de la Couronne, ai-je autorisé la confection par M. Jules Taché, géomètre de mon département, d'une carte représentant le territoire du lac St-Jean et du Saguenay, des comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, etc. ; cette carte a déjà été publiée et distribuée par le département.

L'on trouvera aussi annexée au présent rapport une autre carte régionale préparée, dans le même but, sous la direction de l'assistant-commissaire, par MM. P. M. A. Genest et C. E. Gauvin, arpenteurs du département des terres. Elle comprend une partie de la rive nord du fleuve St-Laurent, savoir : les comtés de St-Maurice, Berthier, Maskinongé, etc., jusqu'à la vallée de l'Outaouais inclusivement.

Le tout respectueusement soumis.

E. J. FLYNN,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Québec, ce 18 février 1882.

APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES 12 MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1881.

TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	1
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	2
3.—Liste spéciale des Agents do do do	3
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	4
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	5
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc. et arpentés, aussi du nombre d'acres à vendre le 30 Juin 1881, etc.....	6
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	7
8.—Etat des recettes du Département pour l'année terminée le 30 Juin 1881.....	8
9.—Etat des dépenses do do do do	9
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	10
11.—Liste des Garde-chasse employés par le Département	12
12.—Arpentages.....	14
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non-complétés.....	16
13.—Revenu des Bois et Forêts.....	18
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	19
15.—Liste des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux du Cadastre	24
15a.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs, Clercs et autres employés du Cadastre..	25
16.—Etat indiquant le nombre de lettres reçues par le Département.....	27
17.—Etat indiquant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs, etc.....	28
18.—Liste des Arpenteurs, Clercs et Dessinateurs surnuméraires, employés dans le Département..	29
19.—Tableau indiquant les chemins à octrois gratuits dans la Province de Québec, les noms, résidences des Agents, etc., etc.....	30
20.— Conditions des ventes de Terré.....	36
21.— Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents et leur résidence, etc., et le nombre de locations émanées, depuis le 1er Juillet 1880 au 30 Juin 1881, inclusivement.....	37
22.—Rapport de H. J. J. Duchesnay, Inspecteur des Mines d'Or.....	38
22a.— do do do do	40
22b.— do do do do	42
23.—Etat donnant la valeur de l'Or retiré des Mines, de la Division de la Chaudière, pendant l'année terminée le 30 Juin 1881.....	44

APPENDICES.	PAGE
24.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre, du District de Montréal.....	45
24a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Montréal.....	46
25.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	47.
25a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières.....	49
26.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District de Terrebonne.....	50
27.—Tableau Synoptique donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal, Trois-Rivières et Terrebonne, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er Juillet 1880 au 30 Juin 1881.....	52
28.—Tableau des vérifications d'arpentages du Cadastre effectuées par divers Arpenteurs, donnant le nombre de milles, etc., etc.....	55
29.—Extrait du Rapport d'arpentage de partie du Canton Loranger, par l'arpenteur J. A. Martin..	56
30.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton du Bois, par l'arpenteur Félix Pagé.....	57
31.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Labarre et Kenogami, par l'arpenteur G. B. du Tremblay.....	57
32.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Chapleau, par l'arpenteur T. B. de la Chevrotière.	58
33.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton De Calonne, par l'arpenteur T. C. de la Chevrotière.....	59
34.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton St. Denis, par l'arpenteur John Hill.....	60
35.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Arago, par l'arpenteur P. R. A. Bélanger.....	60
36.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Packington et Robinson, par l'arpenteur F. A. Têtu.....	61
37.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Labelle, par l'arpenteur H. H. Robertson.....	63
38.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton La Salle, par l'arpenteur H. H. Robertson.....	63
39.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Armagh, par l'arpenteur Eugène Casgrain.....	64
40.—Extrait du Rapport d'arpentage sur la Rivière "Otter Tail," par l'arpenteur A. Cimon.....	65
41.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton "Louise," par l'arpenteur J. G. Bignell.....	65
42.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Archambault, par l'arpenteur N. C. Mathieu....	66
43.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Lejeune, par l'arpenteur Hector LeBer.....	67
44.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton de Douglas, par l'arpenteur Henry O'Sullivan...	68
ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département, concernant le Cadastrage, etc., etc.....	70
ÉTAT COMPARATIF des Bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions..	71
CIRCULAIRE adressée aux Agents des Terres et des Bois de la Couronne, aux Gardes-forestiers et aux Garde-chasse au sujet des feux dans les Bois.....	73

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Arpentages	Hon. E. J. Flynn	Commissaire.....	1879, Octobre 28.....	\$3,000	Gazette Officielle.	Mis à la retraite 22 [mars 1881.]
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire	1861, Avril 3.....	2,000	Commissaire des Terres.	
	E. T. Fletcher.....	Chef des arpenteurs et assistant comme D. A. G.....	1841, Décembre 21	1,600	Arpenteur-Général Parke.	
	G. G. Dunlevie.....	Arpenteur et dessinateur	1852, Mars 22.....	1,600	Commissaire des Terres.	
	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur	1868, Juin 6.....	1,400	do	
	P. M. A. Genest	Dessinateur et arpenteur	1872, Octobre 13.....	900	Ordre en Conseil.	
	C. E. Gauvin	Dessinateur et arpenteur	1876, Janvier 3.....	900	do	
	F. Chassé	Clerc.....	1855, Mai 28.....	1,300	Commissaire des Terres.	
	T. Morkill	Clerc.....	1868, Avril 24.....	1,400	do	
	W. E. Collins.....	Clerc.....	1859, Novembre 28	1,600	do	
Vente des terres Section Ouest	E. A. Sutton.....	Clerc.....	1880, Mars 1.....	1,000	Ordre en Conseil.	
	G. J. Audette.....	Clerc.....	1880, Mars 1.....	600	do	
Bois et Forêts.....	A. Paré.....	Surintendant	1867, Novembre 2.....	1,500	do	
	Victor Derome.....	Clerc.....	1873, Octobre 7.....	900	do	
	T. P. Morin	Clerc.....	1876, Février 26.....	600	do	
Comptes.....	J. V. Gale.....	Comptable et caissier	1856, Septembre 11.....	1,800	Commissaire des Terres.	
	L. E. Lepage.....	Assistant-comptable	1874, Janvier 7.....	900	Ordre en Conseil.	
	C. A. Parant	Clerc.....	1880, Mars 1.....	600	do	
	L. D. Lemoine.....	} Chefs de section	1858, Avril 22	1,600	do	
L. L. Rivard	1868, Juin 16.....		1,800	do		
Vente des terres Section Est.....	D. C. Mackenzie.....	Clerc.....	1860, Janvier 18.....	1,300	Commissaire des Terres.	
	J. M. Turcotte.....	Clerc.....	1880, Mars 1.....	800	Ordre en Conseil.	
	Jules Faucher	Clerc.....	1878, Mai 31.....	1,000	do	
	Louis Berthelot.....	Garde magasin.....	1861, Septembre 25.....	1,200	Commissaire des Terres.	
	J. N. Proulx.....	Registraire.....	1873, Janvier 1.....	1,200	Ordre en Conseil.	
	L. H. B. Garneau.....	Assistant Registraire.....	1880, Mars 1.....	600	do	
	J. Caron	Concierge	1876, Mai 23.....	525	Commissaire des Terres.	
Messagers.....	C. Dumontier.....	Messenger.....	1864, Mars 26.....	525	do	
	Jos. Fiset	Messenger.....	1880, Mai 1.....	400	Ordre en Conseil.	

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin 1881.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun de ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission pour l'année expirée le 30 juin 1881, sur perceptions à compte des terres	REMARQUES.
Edmund Heath	Coulonge	Clarendon	\$800	13 Août 1869	\$82 52	
Robert Farley	Gatineau	Hull	800	do	87 99	
J. A. Cameron, jr.	Petite Nation (partie de)	Thurso	800	16 Avril 1875	92 30	
O. B. Kemp	Magog	Waterloo	400	13 Août 1869	185 18	
C. Patton	St. François	Robinson	600	27 Mai 1878	451 67	
A. Gagnon	Arthabaska	Arthabaskaville	800	13 Août 1869	377 17	
Jean Thos. Létourneau	Chaudière	St. Joseph	600	15 Avril 1880	359 96	
J. E. Cayouette, sous-ag	do	St. Claire	p. de sal'e	17 Mars 1881	Payé par une commission sur les récéttés provenant des ventes des terres.
C. T. Dubé	Grandville	Rivière-du-Loup	800	13 Août 1869	63 31	
Geo. Sylvain	Rimouski	Rimouski	800	2 Oct. 1878	77 91	
L. J. Riopel	Bonaventure	New Carlisle	600	7 Mai 1873	130 80	
G. Duberger	Saguenay	Murray Bay	600	13 Août 1869	31 12	
J. O. Tremblay	} Lac St. Jean {	Chicoutimi	800	do	126 25	
I. Dumais		partie de Roberval	400	17 Février 1877	117 09	
J. E. Boily	St. Charles	Québec	600	1 Février 1880	48 28	
A. Dubord	St. Maurice	Trois Rivières	1,200	13 Août 1869	151 72	
J. B. Delfausse	L'Assomption (partie de)	Joliette	800	do	213 92	
C. J. Marchand	do & P. Nation (p. de)	St. Agathe des Monts	600	15 Mars 1879	114 59	
W. H. Annett	Gaspé (partie de)	Gaspé Basin	400	11 Octobre 1877	51 06	
L. Roy, père	do do	Cap Chat	300	3 Février 1870	3 38	
E. Paquet	Iles de la Madeleine	4 Octobre 1873	
E. Renault	Montmagny	Montmagny	800	5 Février 1873	141 87	
A. B. Filion	Petite Nation (partie de)	Grenville	450	20 Décembre 1872	153 00	
John Hume	Inspecteur	Leeds	1,200	13 Août 1869	Résigné, 31 Décembre 1880.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines agences des Terres et des Bois de la Couronne indiquant le nom, la date de la nomination et le salaire des agents et officiers préposés à ces bureaux, etc., pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
C. E. Belle, Agent.....	Ottawa inférieur.....	6 Mai 1864.....	\$ 1,200	\$ cts.	Agent des bois seulement.
J. P. Landry, Clerc.....		1er Mars 1874.....	800		
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 " 1859.....	1,200	151 72	Agent des bois et des terres.
Wm. Lamb, Clerc.....		2 Sept. 1861.....	800		
A. J. Russell, Agent.....	Ottawa supérieur.....	Juin 1846.....	* 2,600	Pas de commission allouée.....	Agents des bois seulement. L'agent des bois de la Couronne à Ottawa agit pour les provinces d'Ontario et de Québec et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
C. S. McNutt, Assistant.....		13 Avril 1858.....	* 1,800		
J. Ritchie, Clerc.....		22 Juin 1864.....	* 1,400		
E. T. Smith, Clerc.....		25 Juin 1864.....	* 1,000		
J. Macdonald.....	Ottawa.....	1 Juillet 1873.....	150		Assistant-percepteur des glissoires.
McLean Stewart, Agent.....	Percepteur-général des droits sur les bois et sur les glissoires, Québec.....	27 Sept. 1845.....	* 2,600	Pas de commission allouée.....	Les remarques vis-à-vis du nom de A. J. Russell s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.....		27 Mai 1864.....	* 1,500		O. C. 7 novembre 1872.
Pierre Miller, Clerc.....		7 Nov. 1872.....	* 1,100		
C. DeSalaberry.....	Agent forestier, Chambly.....	17 Juillet 1868.....	1,400		

* Ces salaires sont payés par le Gouvernement Fédéral.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Nom.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission payée durant l'année.	REMARQUES.
Laurin, Jos.	Agent du Domaine de la Couronne et de commutation, censive de Québec, Surintendant des Lots de grève et d'eau profonde et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.	1865, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.	\$. cts. 1,362 91	Commission.
Varin, J. B.	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal.	1840, Avril 1.	370 42	Do.
Lottinville, F.	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.	1855, Juin 1.	119 89	Do.
Massicotte, N. P.	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan.	1880, Juillet 20.	589 87	Vice L. Guillet, décédé.
Huot, P.	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.	1868, Janvier 3.	1,420 65	
R. Bray	Inspecteur des Mines d'Or, Division de St. François.	1880, Octobre 7.	400 00	Salaire.
H. J. J. Duchesnay.	Inspecteur des Mines d'Or, Division de la Chaudière.	1878, Février 4.	1,000 00	Salaire.
Arthur Buies	Agent de Colonisation.	1881, Avril 23.	1,000 00	Payable moitié par le Département de l'Agriculture et moitié par le Département des terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,

Québec 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
12 mois expirés 30 juin 1881.	Terres de la Couronne.....	173,392	\$ cts. 69,870 23	\$ cts. 43,035 12
	Terres du Clergé.....	6,170	2,652 01	4,166 85
		<hr/> 179,562	<hr/> 72,522 24	<hr/> 47,201 97

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, aussi le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1881.

Année.	Acres vendus.	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.	—
1er juillet 1867, au 31 Décembre, 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,275	
1er Janv. 1869, au 30 juin, 1870	151,103	8,051	538,256	6,549,477	
1er juillet 1870, " 1871	163,056	21,302	120,498	6,485,617	
1er " 1871, " 1872	168,183	11,212	174,320	6,480,542	
1er " 1872, " 1873	125,622	7,130	57,534	6,406,374	
1er " 1873, " 1874	162,770	4,271	118,979	6,358,312	
1er " 1874, " 1875	88,200	4,015	28,453	6,294,550	
1er " 1875, " 1876	69,240	3,606	86,657	6,308,361	
1er " 1876, " 1877	78,329	5,790 $\frac{1}{2}$	54,801	6,279,042 $\frac{1}{2}$	
1er " 1877, " 1878	132,659	7,962 $\frac{1}{2}$	57,610	6,259,777 $\frac{1}{2}$	
1er " 1878, " 1879	176,910 $\frac{1}{2}$	17,424 $\frac{1}{2}$	68,876	6,208,326 $\frac{1}{2}$	
1er " 1879, " 1880	123,443	9,027	179,961	6,325,578 $\frac{1}{2}$	
1er " 1880, " 1881	173,392	7,041 $\frac{1}{2}$	222,570		
Total.....	1,815,610 $\frac{1}{2}$	117,335	1,762,579		

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er juillet 1880	6,325,578 $\frac{1}{2}$					
Acres octroyés gratuitement du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881	<table> <tr> <td>Par ventes..... 173,392</td> <td rowspan="2">} 180,433$\frac{1}{2}$ déduits.</td> </tr> <tr> <td>Octrois gratuits.. 7,041$\frac{1}{2}$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>6,145,145</td> </tr> </table>	Par ventes..... 173,392	} 180,433 $\frac{1}{2}$ déduits.	Octrois gratuits.. 7,041 $\frac{1}{2}$		6,145,145
Par ventes..... 173,392		} 180,433 $\frac{1}{2}$ déduits.				
Octrois gratuits.. 7,041 $\frac{1}{2}$						
	6,145,145					
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	222,570					
Y compris la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par cancellations de ventes.....	32,260					
	254,830					
Nombre d'acres disponibles le 30 juin 1881.....	6,399,975					

Département des Terres de la Couronne;
 Québec, 30 juin 1881,

E. E. TACHÉ,
 Assisant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des terres octroyées par Lettres Patentes depuis le 1er juillet, 1880, au 30 juin, 1881.

Octrois de 100 acres et au-dessous.		Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus, en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres octroyés.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.	Octrois.	A qui octroyés.				
237	17,164	132	23,304	2	1 Charles E. D'Odet D'Orseniens, de Montréal	1,145	237	17,164	
							132	23,304	
31	2,328				1 Léon Ch. Hamel, de Lévis, John Armstrong, senr., John Armstrong, junr., et Wm. John Hughes, de Linière, et Jean Blanchet, de la cité de Québec.	787	371	42,400	Ventes. Oct. gratuits.
							31	2,328	
						1,932	2	1,932	
							402	44,728	Total.
									Octroyé au 30 juin 1880 6,203,150
									Octroyé depuis le 1er juillet 1880 au 30 juin 1881 44,728
									Acres 6,247,878

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ÉTAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 juin 1881.

	\$	cts.	\$	cts.
Bois et Forêts.....			543,518	76
Terres de la Couronne { Terrains agricoles..... \$54,852.46 }	67,486	31		
{ Terrains miniers..... 12,633.85 }				
Dont une partie est en dépôt.....	24,451	19	43,035	12
Cadastré.....				8 43
Honoraires de patentes.....		47 00		
Honoraires de recherches.....		4 00		
Honoraires sur certificats d'établissements.....		553 80		
Honoraires d'enregistrement.....		397 00		
Honoraires de transports.....		54 29		
Honoraires d'inspections.....		413 00		
Honoraires de locations.....		133 00	1,602	09
Terres du clergé.....			4,166	85
Biens des jésuites.....			28,914	26
Seigneurie de Lauzon.....			17,487	21
Domaine de la Couronne.....			2,586	64
Mines..... { Licences des mines d'or.....		2,908 00		
Pénalités.....		145 30	3,053	30
\$15,687.15 { Compris dans les T. de la C. ci-dessus—Locations.....		12,633 85		
Fonds d'honoraires des arpentages.....			402	93
Service spécial.....			15	00
Arpentages.....			28	16
Infractions aux lois de chasse.....			5	00
Honoraires casuels.....			13	32
Dépôts.....			24,451	19
			\$669,288	26

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1881

APPENDICE No. 9.

ÉTAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne, pour l'année
finissant le 30 juin 1881.

	\$	cts.	\$	cts.
Salaires des Agents			19,233	40
Déboursés des Agents, frais de voyage	2,815	44		
Do do pour Gardes-Forestiers	10,839	02	13,654	46
Commission aux Agents			3,061	09
Frais d'enregistrement			40,000	00
Biens des Jésuités			4,055	17
Domaine de la Couronne			385	65
Seigneurie de Lauzon			1,655	22
Arpentages			25,000	00
Service spécial			7,166	38
Terres de la Couronne			87	30
Bois et Forêts			4,423	48
Publication d'avis dans les journaux			703	30
Bureau des Examineurs d'Arpenteurs			790	35
Remboursements			1,983	84
Déboursés pour documents judiciaires			50	00
Mines			3,133	57
Frais de poste			1,108	33
Rachats de Scrips			8	00
COMPTES EN SUSPENS.				
Dépôt à compte des bois	208	99		
Dépôts	6,521	47	6,730	46
			\$132,230	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 10.

ÉTAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 juin 1881.

	\$ cts.	\$ cts.
Agence de l'Ottawa supérieur,		
Jos. Bureau	60 00	
Jas. McCord	100 00	
Mat. Joanis	216 40	
Wm. Clarke	1,043 10	
Patrick Grace	516 05	
		1,935 55
Agence de l'Ottawa inférieur,		
J. A. Cameron	262 50	
Ed. Lessard	252 48	
Jos. Bureau	261 40	
A. B. Filion	260 80	
Jas. Currie	19 25	
R. Farley	7 50	
J. C. Marchand	35 00	
		1,098 93
Agence de St-François,		
P. W. Nagle	1,167 97	
R. Patton	23 50	
		1,191 47
Agence d'Arthabaska,		
J. Z. C. Miquelon		149 50
Agence de la Chaudière,		
E. J. Milne	582 50	
J. E. Cayonette	455 25	
		1,037 75
Agence de Magog,		
B. Brack	62 40	
J. B. Trihey	55 00	
James Mairs	10 00	
		127 40
Agence de Montmagny,		
Elie Chouinard	485 25	
Eusèbe Couture	270 00	
Joseph Bureau	72 15	
		827 40
Agence de Grandville,		
Frs. Pelletier	493 28	
Lathus Pelletier	76 00	
Felix Gagnon	72 05	
		641 33
Reporté		7,009 33

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ÉTAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 juin 1881.

	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		7,009 33
Agence de Rimouski,		
Hilary Roy	258 00	
O. A. Roy.....	120 00	
Dr. J. B. Pelletier.....	275 00	
		653 00
Agence de Bonaventure,		
James Robertson.....	81 50	
Octave Martin.....	197 50	
Amos Hall.....	38 00	
Jos. Giroux.....	52 50	
J. Doherty.....	14 00	
P. Cyre.....	10 00	
		393 50
Agence du Saguenay,		
Eusebe Couture.....	90 66	
C. H. Duberger.....	62 10	
J. McLaren.....	490 47	
		643 23
Agence du lac St-Jean,		
Jos. Jean.....	400 50	
P. Lindsay.....	490 81	
		891 31
Agence de St-Charles,		
Ulric Gauvreau.....	253 00	
Naz. Tessier.....	78 90	
		331 90
Agence de St-Maurice,		
J. B. G. Lajoie.....	499 75	
Dr. W. Ferron.....	41 00	
Naz. Tessier.....	66 00	
		606 75
Agence de Gaspé,		
James Jones.....	210 00	
Albert Dugas.....	100 00	
		310 00
Total.....		\$10,839 02

F. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 11.

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1881.

Noms.	Résidence.	Date de la nomination.	Salaire	Déboursés.	Agences.
			\$	\$	
J. N. Proulx	Québec	Surintendant.....	200		
Arthur Galy	Montréal.....	16 Avril, 1878.....			Cité de Montréal.
Ths. Brien dit Desrochers.....	Pointe-aux-Trembles (Hochelaga).....	do			District de Montréal.
J. B. Bibeau	Sorel	do			Comté de Richelieu.
Thomas Décoteau.....	Trois-Rivières.....	30 Aout, 1878.....	25		District de Trois-Rivières.
John Morris.....	St. Lambert.....	12 Septembre, 1878.....			Comtés de Chambly, Laprairie, Napierville et Beauharnois.
Joseph Martel.....	St. Raymond	25 Janvier, 1879.....			St. Raymond.
Wm. Clark.....	Bryson	do			Comté de Pontiac.
G. H. Brabazon.....	Portage du Fort.....	5 Mars, 1879.....			Comté de Pontiac.
David Raitt.....	Lachute	28 Avril, 1879.....			Comté d'Argenteuil et partie d'Ottawa.
Thos. B. Trihey	Coaticook.....	8 Aout, 1879.....			Comté de Stanstead et partie de Compton, savoir : cantons de Compton, Clifton, Auckland et Hereford.
Parker W. Nagle	Sherbrooke	27 Janvier, 1880.....			Agence de St. François.
J. Z. C. Miquelon	St. Camille de Wotton.....	do			Agence d'Arthabaska.
Ulric Gauvreau.....	St. Gabriel de Valcartier.....	do			Agence de St-Charles.
François Pelletier, Jr.....	St. Arsène	25 Janvier, 1879.....			Agence de Grandville.
P. W. Lindsay	Chicoutimi	1 Mars, 1880.....			Agence du Lac St-Jean (partie ouest).
Patrick Grace.....	Ottawa	27 Février, 1880.....			Comté d'Ottawa.
G. W. Cameron	Thurso	do			Ottawa inférieur.
A. B. Filion	Grenville	do			Ottawa inférieur.
J. B. Chevalier	St. Jean d'Iberville.....	4 do			Districts de Bedford, Iberville et St-Hyacinthé.
Elie Chouinard.....	St. Aubert, Islet.....	16 do			Agence de Montmagny.
Dr. Wm. Ferion.....	St. Paulin, Maskinongé.....	16 do			Comté de St-Maurice.
O. Martin	St. Alexis de Matapédia.....	16 do			Comté de Bonaventure.
James Robertson.....	New Richmond.....	17 do			De Petite Rivière Cascapédia à Rivière Nouvelle (comté de Bonaventure).
Joséph Jean.....	Grande Baie.....	26 do			Agence du Lac St-Jean (partie est).
John McLaren.....	Port au Persil.....	26 do			Saguenay.
André Arseneau.....	St. Charles de Caplan.....	6 Avril, 1880.....			Entre Petite Cascapédia et Rivière Grand Bonaventure (comté de Bonaventure).
James Walker.....	New Carlisle	do			Grande Rivière Bonaventure et limite est du comté (comté de Bonaventure).

APPENDICE No. 11.—*Suite.*

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1881.

Noms.	Résidence.	Date de la nomination.	Salaire	Déboursés.	Agences.
			\$	\$	
Paul Péloquin.....	Sorel	9 Mars, 1880.....			Comté de Richelieu.
Cyrille Barbeau.....	Ottawa	8 Avril, 1880.....			Cantons Buckingham et Lochaber.
David Bédard.....	Canton Lochaber (comté d'Ottawa)	do			Do do do
Hospice Miville	Baie des Anglais (Isle d'Anticosti)	10 Mai, 1880.....			Isle d'Anticosti.
François Duchesne.....	Godbout.....	do			De Tadoussac aux Sept Isles.
J. O. Goulet	St-Roch de Québec.....	19 do	50		Villes de Québec et de Lévis et Banlieues, et Comté de Québec.
Willrod Dorion.....	Village L'Assomption.....	15 Septembre, 1880.....			Partie du comté de L'Assomption.
Mat. Hurteau.....	Contrecoeur	23 Juillet, 1880	50		Comté de Verchères.
James Jones.....	Petit Pabos	23 Octobre, 1880.....			Agence de Gaspé (partie de).
Capt. Nicolle.....	Baie-aux-Renards.....	1 Octobre, 1880.....			Isle d'Anticosti.
Joseph Lesage.....	St. Léon.....	26 Janvier, 1880.....	25		Comté de Maskinongé.
Henry Laws.....	Bassin de Gaspé	1 Février, 1881	50		Agence de Gaspé (partie de).
Jos. Thibault.....	St. Urbain.....	16 Novembre, 1880.....	50		Comté de Charlevoix.
Albert Dugas.....	Ste. Anne des Monts.....	16 Février, 1881.....			Division Ste-Anne des Monts.
Dr. J. B. Pelletier.....	Matane.....	21			Division est de l'Agence de Rimouski.
Antoine Duchaine.....	St. Etienne de Grès.....	20 Mars, 1881.....	25		Comté de St-Maurice.
Eug. Renault.....	Montmagny.....	1 Avril, 1881.....			Agence de Montmagny.
Gédéon Poirier.....	St. Zotique.....	1 Juin, 1881.....	25		Partie du comté de Soulanges.

Département des Terres de la Couronne,
Quebec, 30 juin, 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1880, au 30 juin, 1881.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Lignes extérieures, etc., Milles.	REMARQUES.
		\$ cts.			
Poudrier, A. L.	Cantons de Fox, Gaspé, Baie Nord et Cap Rosier	1,101 61	10,051		Lots de chemins dans les deux premiers, et ligne entre les 2e et 3e rangs de Cap Rosier *comprenant le coût de l'arpentage de certaines lignes extérieures et de rivière, \$500 *comprenant le coût de l'arpentage de certaines lignes extérieures, \$180. Arrière-rangs. comprenant le coût de 28 milles de relevé, etc., \$420; et 16 milles lignes ext. \$480. et 4,500 acres vérifiés au prix de \$640. *comprenant le coût de 4 milles de lignes centrales, \$60. comprenant le coût de l'arpentage de 14 milles de lignes extérieures et 39 milles de relevé de lacs; \$1,005. et l'arpentage d'environ 6 milles de lignes centrales. *comprenant le coût de l'arpentage de 20 milles de rivière, \$300.
Desruisseaux, F.	Canton de Polette partie de	* 1,850 77	15,819	12½	
Lachevrotière, T. C. de.	do Chapleau..... "	* 798 32	7,561	6	
Garon, G.	do Duquesne..... "	2,020 81	12,247		
Gagnon, G.	do Dufferin..... "	* 3,282 67	32,204		
Gagnon, G.	Cantons de Métabetchouan et Charlevoix, partie de	2,384 74	19,415	16¼	
Desmeulés, J. C.	Canton de Albert et Tadousac .. "	1,269 89	10,615		
Garon, L. J. E.	do Macpès et Flynn..... "	* 2,999 79	29,726	4	
McMartin, G. E.	do Addington et Labelle. "	3,437 24	35,834	53	
Belanger, C. A.	Canton de Carleton..... Barachois	113 50	59		
Laporte, J.	do Provost..... partie de	372 46	8,027	6	
Crawford, W.	do Marchand..... "	* 1,697 71	20,441		
Bignell, J. G.	do Louise..... "	1,013 62	20,571	20	
		\$22,343 13	222,570		

APPENDICE No. 12—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1880, au 30 juin 1881.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	lignes extérieures, etc., Milles.	REMARQUES.
		\$ cts.			
Lepage, C. S.....	Canton de Matapedia	1,230 09			Vérification d'une partie de
Winter, F.....	do Percé	151 89			Cap d'Espoir.
Crawford, W.....	Cantons de Ponsonby et Suffolk	1,438 98			Vérification d'arpentage.
Morency, D. C.....	Cantons de St-Denis; Macpès et Flynn	199 63			Inspection d'arpentage.
		\$25,333 72			
Berlinguet, T.....	Vérification de l'angle N. O. d'E.y, et de l'angle N. E. de Roxton	63 80			Payé à même le fond spécial.
Ashe, W. A.....	Déterminé la profondeur de la seigneurie de Beaupré, et déterminé astronomiquement certains points à la Baie St-Paul	1,158 19			Partie payé à même le fond spécial, et partie payé par le cadastre.
Ashe, W. A.....	Inspection d'arpentage dans les cantons de Parkman et Colbert	630 56			Payé à même le fond spécial.

222,570 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 8½ centins l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages qui sont terminés et dont les comptes ont été payés durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, et sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terrés de la Couronne,

E. E. TACHÉ,

Québec, 30 juin 1881,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12 (a).

TABEAU indiquant les sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montant payé.
			\$ cts.
Tétu, F. A.	Cantons de Packington et Robinson, partie de chaque	Témiscouata	400 00
Poudrier, A. L.	Do Fox, Gaspé, Baie Nord et Cap Rosier, et lots de chemins, etc.	Gaspé	347 01
Garon, L. J. E.	Do Macpès et Flynn, partie de chaque	Rimouski	1,849 79
Dumais, P. H.	Do Albanel et Normandin, partie de chaque	Chicoutimi	3,221 70
Crawford, W.	Do Suffolk et Ponsonby; partie de chaque	Ottawa	668 52
McMartin, G. E.	Do Addington et Labelle, partie de chaque	do	1,548 36
Desruisseau, F.	Canton de Polette, partie de	Champlain	700 00
Lepage, C. S.	Do Matapédia, partie de	Bonaventure	390 60
Lachevrotière, T. C. de	Do Chapleau, partie de	Maskinongé	285 02
Hill, John.	Do St-Denis, partie de	Rimouski	1,857 94
Garon, Geo.	Do Duquesne, partie de	do	314 66
Winter, F.	Do Percé, Cap d'Espoir	Gaspé	151 89
Roney, James.	Do Wells, partie de	Ottawa	300 00
Roney, James.	Vérification de lignes extérieures de certains cantons dans le comté de Pontiac.	Pontiac	444 70
Morency, D. C.	Inspection d'arpentage dans les cantons Macpès, Flynn et St-Denis.	Rimouski	199 63
Lachevrotière, T. C. de	Cantons de Calonne et Chapleau, partie de chaque	Maskinongé	300 00
Legendre, H.	Canton Mékinac, partie de	Champlain	300 00
Rainboth, E. J.	Canton Cameron, vérification de	Ottawa	781 10
Poudrier, A. L.	Canton Douglas, partie de	Gaspé	230 00
Gagnon, G.	Cantons de Métabetchouar et Charlevoix, partie de chaque	Chicoutimi	1,003 30
Desmeules, J. C.	Cantons de Albert et Tadoussac, lots de chemin, etc., dans	Saguenay	1,064 39
Bélanger, P. R. A.	Canton Arago, partie de	L'Islet	300 00
Griffin, P.	Canton Parkman, partie de	Portneuf	350 00
Lefrançois, N. V.	Copie du rapport sur l'arpentage de l'arrière-ligne de la seigneurie de Beaupré.	do	2 55
Bignell, J. G.	Canton de Louise	Beauce	1,013 62
Gagnon, G.	Canton de Dufferin, partie de	Chicoutimi	241 67
Du Tremblay, G. B.	Cantons de Labarre et Kénogami, partie de chaque	do	300 00
Talbot, P. C.	Canton de Fournier, partie de	L'Islet	450 00
Mathieu, N. C.	Canton de Archambault, partie de	Montcalm	300 00

APPENDICE No. 12 (a).—*Suite.*

TABLEAU indiquant les sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montant payé.
			\$ cts.
Bélanger, C. A.	Canton de Carleton, partie de	Bonaventure	113 50
Crawford, W.	Do Marchand, do	Ottawa	686 40
Robertson, H. H.	Do Lasalle, do	Portneuf	500 00
Doucet, G. A.	Do Demers, do	Temiscouata	161 00
Pagé, F.	Do Bois, do	Portneuf	400 00
Mathieu, N. C.	Do Lussier, do	Montcalm	1,800 00
Langlois, J.	Do Colbert, do	Portneuf	350 00
LeBer, H.	Do Lejeune, do	Champlain	400 00
Laporte, J.	Do Provost, do	Berthier	372 46
O'Dwyer, J. S.	Do Colrairie, do	Megantic	267 19
Lepage, C. S.	Do Matane, do	Rimouski	100 00
Bourget, A.	Do Risborough, do	Beauce	100 00
Dumais, P. H.	Do Dablon, do	Chicoutimi	433 00
			\$25,000 00

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORETS.

ETAT du Revenu perçu durant l'année fiscale, finissant le 30 juin 1881.

Montant perçus dans les Territoires suivants :—			\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur, par	A. J. Russell.....		311,674	72		
do	McLean Stewart...		17,893	23	329,567	95
Ottawa, Inférieur	Chs. E. Belle.....		64,896	41		
do	McLean Stewart...		91	14	64,987	55
St. Maurice,	A. Dubord.....		39,250	81		
do	McLean Stewart...		128	72	39,379	53
St. François,	Chs. Patton.....		5,509	81		
do	McLean Stewart...		6	05	5,515	86
Magog,	O. B. Kemp.....		136	18		
do	McLean Stewart...		22	06	158	24
Arthabaska,	Ant. Gagnon.....		6,969	01		
do	McLean Stewart...		103	26	7,072	27
Chaudière,	J. T. Letourneau ..		12,920	09		
do	McLean Stewart...		27	56	12,947	65
Montmagny,	Eug. Renault.....		12,216	97		
do	McLean Stewart...		1	36	12,218	33
Grandville,	C. T. Dubé.....				11,508	15
Rimouski,	Geo. Sylvain.....				17,176	86
Bonaventure,	L. J. Riopel.....				3,813	00
Gaspe,	Louis Roy.....		1,311	79		
do	W. H. Annett.....		706	08	2,017	87
Lac St. Jean,	J. O. Tremblay.....				17,918	28
Saguenay,	Geo. Duberger.....				16,299	20
St-Charles,	J. E. Boily.....		2,779	85		
do	McLean Stewart...		158	17	2,938	02
Total.....					\$543,518	76

Département des Terres de la Couronne
 Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
 Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 14.

ETAT Général des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1881.

8

19

NOMS DES AGENTS.	Superficies sous licences renou- velées durant l'année. Milles carrés.	BILLOTS DE SCIAGE.			Pin blanc.		Pin Rouge.		Orme.	
		Pin blanc 17 pouces de diamètre et au- dessus.	Pin blanc au-dessous de 17 pouces de diamètre	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell	17,978 $\frac{1}{2}$	676,286	674,203	27,547	1,383,963	5 261	173,213
Chs. E. Belle	6,035 $\frac{3}{8}$	128,942	131,931	89,781	718	28,900	17	938
A. Dubord	9,824	28,882	85,489	112,224 $\frac{1}{2}$
Chas. Patton	623 $\frac{1}{6}$	1,624	2,704	26,610
Ant. Gagnon	265 $\frac{1}{2}$	1,412	4,826	74,837
O. B. Kemp	125	200	1,200
J. T. Letourneau	1,190 $\frac{1}{2}$	2,883	24,846	210,540
Eug. Renault	663 $\frac{3}{8}$	916	1,090	99,321
C. T. Dubé	1,096	2,063	6,586	25,842	177	8,850
Geo. Sylvain	1,839 $\frac{1}{2}$	366	731	108,990
L. J. Riopel	901 $\frac{1}{2}$	18,755	79	1,140
Louis Roy	644 $\frac{1}{4}$
W. H. Aunett	351	34
J. O. Tremblay	1,957 $\frac{1}{2}$	2,236	3,640	250,075
Geo. Duberger	2,505 $\frac{3}{8}$	2,723	6,457	154,901
J. E. Boily	402	496	216	35,074
	46,278 $\frac{1}{4}$	848,954	942,919	1,208,184 $\frac{1}{2}$	28,265	1,413,040	5,340	183,203	17	938

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT général des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1881.

NOMS DES AGENTS.	Epinette Rouge.		Merisier.		Cèdre.		Frêne.		Pruche.		Epinette.		Bois Plat.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaire.
A. J. Russell	1,192	46,671			617	15,425							908	20,345
Chs. E. Belle			13	406	205	6,165			39	615				
A. Dubord			285	11,759										
Chs. Patton			320	639			2	34						
Ant. Gagnon		1,365	211	4,130										
O. B. Kemp			18	354			15	330						
J. T. Letourneau	26		152	2,758			325							
Eug. Renault	14	285	673	11,029			2	34				140		
C. T. Dubé					12	132								
George Sylvain			448	15,907		840								
L. J. Riopel			553	15,095							45	950	130	2,672
Louis Roy														
W. H. Annett														
J. O. Tremblay														
Geo. Duberger			19	380										
J. E. Boily			519	8,136										
	1,232	48,321	3,211	70,593	834	22,562	344	398	39	615	45	1,090	1,038	23,017

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT général des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1881.

NOMS DES AGENTS.	Bois d'estacade.		Petite épinette.		Petit Pin.		Petit Cèdre.		Petite épinette rouge.		Bois de chauffage.	
	Pièces.	Pieds linéaire.	Pièces.	Pieds linéaire.	Pièces.	Pieds linéaire.	Pièces.	Pieds linéaire.	Pièces.	Pieds linéaire.	Dur.	Mou.
											Cordes.	Cordes.
A. J. Russell	3,814	116,020	2,943	103,746	206	5,000	1,889	26,314	50
Chs. E. Belle	70 $\frac{2}{3}$	40
A. Dubord
Chs. Patton	4,487	224,350	5,576	83,642	7
Ant. Gagnon	10	400	220
O. B. Kemp
J. T. Letourneau
Eug. Renault	23	460	6
C. T. Dubé
George Sylvain	290
L. J. Riopel
Louis Roy	120 $\frac{1}{2}$
W. H. Annett
J. O. Tremblay
Geo. Duberger	140	300
J. E. Boily
	3,824	116,420	23	460	2,943	103,746	4,693	229,350	7,465	109,956	678 $\frac{1}{2}$	566

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT général des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1881.

NOMS DES AGENTS.	Bois à latte et à Bardeaux.	Ecorce de Fruche.	Bardeaux.	Douves.	Poteaux de Telegraph.	Parches.	Piquets.	Espars.	Genoux.	Courbes.	Traverses de chemin de fer.
	Cordes.	Cordes.	1,000.	1,000.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
A. J. Russell							100				832
Chs. E. Belle			1,196 $\frac{1}{2}$			38,264	4,500				
A. Dubord					165						
Chs. Patton		333 $\frac{1}{2}$			2,532					29	83,243
Ant. Gagnon	378	2,539 $\frac{1}{2}$			18	15,500					31,621
O. B. Kemp		12									
J. T. Letourneau	96 $\frac{1}{2}$		10		1,727						14,058
Eug. Renault			$\frac{3}{10}$								
C. T. Dubé											
George Sylvain											15,069
L. J. Riopel			273 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$				1			
Louis Roy											
W. H. Annett											
J. O. Tremblay									30	15	
Geo. Duberger											
J. E. Bolly											
	474 $\frac{1}{6}$	2,884 $\frac{1}{2}$	1,480	28 $\frac{1}{2}$	4,432	53,764	4,600	1	30	44	144,823

APPENDICE No 14.—*Suite.*

ÉTAT général des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1881.

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.	Contra- ven- tion.	Droits.	Rentes Foncières.	Primes de Transterts.	Primes. (Bonus.)	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A. J. Russell.....	2,884 66	36 00	189,548 91	37,407 50	2,554 63	97,136 25	329,567 95
Chs. E. Belle.....	251 99	377 53	37,667 78	12,376 75	456 00	13,857 50	64,987 55
A. Dubord.....	355 97	393 15	18,067 41	19,673 00	890 00	39,379 53
Chs. Patton.....	1 45	333 44	3,912 65	1,268 32	5,515 86
Ant. Gagnon.....	6 44	359 59	6,146 57	559 67	7,072 27
O. B. Kemp.....	14 87	143 37	158 24
J. T. Letourneau.....	49 20	726 43	8,933 77	2,393 00	205 25	640 00	12,947 65
Eug. Renault.....	101 44	25 93	5,557 46	1,330 50	280 00	4,923 00	12,218 33
C. T. Dubé.....	39 10	5 14	2,683 41	2,196 00	6,584 50	11,508 15
George Sylvain.....	160 31	51 73	5,997 82	3,707 00	7,260 00	17,176 86
T. J. Riopel.....	210 50	1,272 50	1,809 00	163 00	358 00	3,813 00
Louis Roy.....	22 29	1,289 50	1,311 79
W. H. Annett.....	2 04	2 04	702 00	706 08
J. O. Tremblay.....	336 01	428 10	13,203 17	3,951 00	17,918 28
Geo. Duberger.....	248 59	13 50	8,855 45	5,166 66	2,015 00	16,299 20
J. E. Boily.....	139 52	58 85	1,935 65	804 00	2,938 02
	4,574 68	3,036 80	303,950 25	94,633 90	4,548 88	132,774 25	543,518 76

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux du Cadastre pour l'année expirée le 30 juin 1881.

NOMS.	DESIGNATION.	SALAIRE ANNUEL.		REMARQUES.
		\$ cts.	\$ cts.	
	BUREAU GÉNÉRAL.			
G. A. Varin	Secrétaire		1,200 00	
F. M. Lachaine	Inspecteur		1,400 00	
C. Chartre	Assistant-Secrétaire		800 00	
P. Picard	Dessinateur		730 00	
L. N. Dufresne	"		730 00	
Frs. Keroack	Clerc		730 00	
	MONTRÉAL.			
F. W. Blaiklock ...	Arpenteur et dessinateur.....	1,200 00		
	QUÉBEC.			
P. L. Morin	Arpenteur et dessinateur.....	1,600 00		
A. Potvin	Messenger	547 50		
	TROIS-RIVIÈRES.			
L. O. A. Arcand	Arpenteur et dessinateur.....	1,200 00		
	TERREBONNE.			
J. H. Leclair	Arpenteur et dessinateur.....	1,100 00		

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 15 (a).

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents Bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

		\$	cts.	\$	cts.
Montréal.....	Bureau	2,002	89		
Québec	do	2,304	03		
Trois Rivières.....	do	1,585	75		
Beauharnois.....	do	256	44		
Hull—Comté d'Ottawa.	do	91	66		
Terrebonne	do	1,198	41		
Richelieu.....	do	27	50		
Vaudreuil.....	do	26	65		
				\$7,493	33
ARPENTAGES de Villes, Villages, Paroisses et Cantons.					
H. H. Robertson.....	St. Joseph, St. Romuald, Village Lauzon, St. David, etc., Comté Lévis.....	200	00		
W. W. O'Dwyer.....	St. Marie du Monnoir	16	45		
Ls. Leclerc.....	St. Pierre, St. Paul, Ste. Anne, etc., de Sorel....	298	25		
Ls. Garon	St. Joseph de Lepage	72	99		
J. C. Desmeules.....	Canton de Tadousac.....	300	00		
H. S. Harwood.....	Vaudreuil et Rigaud.....	1,400	00		
F. A. Tetu.....	St. Barnabé.....	106	62		
P. E. Lavergne.....	St. Henri de Mascouche.....	1,031	48		
C. C. Sheppard.....	St. Thomas de Pierreville	700	00		
J. E. St. Pierre.....	Seigneurie du Lac Témiscouata.....	200	00		
E. D. Henderson.....	Sté. Marguerite de Dorchester	204	00		
R. J. Ross.....	St. Elzéar de Beauce.....	313	45		
C. S. Lepage.....	Canton de Mataue.....	350	00		
C. E. Towle.....	Ascot, Stanstead et Beebe Plains.....	459	78		
J. H. Houde.....	Canton de Horton et Wickham	200	00		
L. P. Gauvreau.....	St. Hugues, St. Simon et Ste. Hélène.....	150	00		
Thos. Berlinguet.....	Acton Vale, Pointe d'Acton, St. André et Village de Richmond.....	547	73		
L. Stein.....	Ste. Félicité	100	00		
Arthur Bourget.....	St. Norbert	50	00		
P. J. B. Fournier.....	St. André de Kamouraska.....	277	50		
J. L. Michaud.....	L'Assomption de McNider.....	429	78		
F. Legendre.....	St. Victor et St. Ephrem de Tring.....	808	88		
Eng. Fafard.....	L'Assomption	323	00		
J. P. B. Casgrain.....	St. Damase et St. Hyacinthe.....	1,116	54		
Z. C. Dupuis.....	St. Paul et St. Hyacinthe le Confesseur.....	430	30		
Romuald Tetu.....	St. Cuthbert	1,131	50		
F. S. O. Pelletier.....	St. Antonin, St. Eloi, Rivière Ouelle, St. Pacome et Ste. Françoise.....	1,032	30		
P. O. Lefrançois.....	Village de Berthier	121	40		
E. Laberge.....	Lachenaie	72	93		
J. Willbrenner.....	St. Jean Baptiste de Rouville.....	350	00		
L. M. Dechene.....	Village de L'Assomption	149	20		
H. Johnson.....	Clarenceville, Dunham et Frelighsburg	500	00		
F. F. Legendre.....	Ste. Cécile de Shefford	300	00		
A. T. Genest.....	St. Bartholémi.....	189	30		
C. A. Larue.....	St. Damten.....	151	25		
E. J. Harkin.....	St. Sulpice et Repentigny.....	150	00		
D. Sinclair.....	Chatham et Village de Carillon.....	553	20		
C. G. Sheppard.....	Village de Danville.....	143	98		
Rapporté.....					

APPENDICE No. 15 (a).—*Suite.*

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents Bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

	\$	cts.	\$	cts.
Montant rapporté.....				
A. W. Mitchell..... Villages de Granby et de Waterloo.....	998	24		
P. A. A Landry..... Village de Princeville.....	98	40		
Jos. Lachaine..... Isle du Pads.....	500	40		
John Sullivan..... Canton de Dundee et de Godmanchester.....	100	00		
F. Winter..... Canton de Percé.....	200	00		
M. Mitchell..... Village de Farnham.....	300	00		
L. & P. Gosselin..... Canton de Cleveland et de Sipton.....	300	00		
J. B. Richard..... Village de St. Michel d'Yamaska.....	600	00		
J. N. Gastonguay..... St. Paul de Chester.....	200	00		
C. C. & C. G. Sheppard..... Canton de Grantham.....	100	00		
J. Burke..... St. Roch de Richelieu.....	150	00		
P. T. C. Dumais..... Canton de Bagot.....	200	00		
L. P. De Courval..... Village d'Arthabaskaville.....	197	05		
W. Edwards..... Canton d'Hemmingford.....	581	20		
			\$19,457	10.
Inspections et vérifications d'arpentages.....	3,646	25		
Copies de plans.....	1,278	05		
Copie de livre de renvoi.....	1,522	87		
			6,447	17
BUREAU GÉNÉRAL—Dépenses générales.....			6,602	40
			\$40,000	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne,
depuis le 1er juillet 1879 au 30 juin 1881.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.....	7,947
Nombre d'Ordres-en-Conseil reçus depuis le 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.....	55

E. E. TACHE,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 17.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs; le nombre de plans et de tracés copiés; le nombre de paroisses érigées; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites; le nombre de ventes et locations annulées; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations; le nombre de lettres expédiées; le nombre de chèques émanés, et le nombre de reçus pour dépenses du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

Instructions aux Arpenteurs.....	42
Plans et tracés copiés.....	449
Paroisses et villages érigés.....	16
Rapports.....	258
Adjudications.....	186
Etats.....	224
Ventes et locations annulées.....	280
Lots compris dans ces ventes et locations.....	323
Lettres expédiées.....	5,261
Chèques émanés.....	2,218
Reçus pour les dépenses.....	3,736

BUREAU DU CADASTRE.

Lettres reçues.....	901
Lettres écrites.....	683
Plans copiés.....	68
Plans collationnés.....	103
Désignations copiées.....	26,023
Désignations collationnées.....	38,186
Plans sur toile.....	120

E. E. FACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 18.

LISTE des Clercs surnuméraires et Dessinateur employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant le 30 juin 1881.

Noms.	Salaire par jour.	Date de la nomination.	Remarques.
J. J. Gahan, Clerc	2.00	4 Juillet 1878.	
F. X. Genest, Dessinateur.....	2.00	1er Août 1878.	
Alfred Morissette, Clerc.....	1.64	6 Mars 1879.	
Jos. Grenier, do	2.00	23 Mars 1880.	
Jas. Creighton, do	2.00	3 Janvier 1881.....	Discontinuë 1er Mai 1881.
J. Sheehan, do	2.00	16 Sept. 1880.....	Do 1er Octobre 1880.
Alf. Lacasse, Messager	1.11	9 Décembre 1880...	\$400 par année.

DIVISION DU CADASTRE.

J. A. Marcoux, Clerc.....	2.00	23 Décembre 1880.	
---------------------------	------	-------------------	--

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1881.

 APPENDICE No. 19.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

 CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

..... acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohenégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

 CHEMIN MATAPÉDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

G. F. MAGUIRE, Agent, New-Carlisle.

13,299 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant

fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

G. F. MAGUIRE, Agent, New-Carlisle.

19,019 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

L. ROY, Agent, Cap Chat.

3,456 acres disponibles.

Ce chemin part de St-Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St-Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap-Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. T. LETOURNEAU, Agent, St. François, Beauce.

..... acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny:

9,800 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

15,615 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Whitworth et Armand et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,600 acres encore disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de L'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joli, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du Lac St-Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Gaspé Basin.

LOUIS ROY, Agent, Cap. Chat.

20,427 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Stc. Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis

le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

GÉORGE DUBERGER, Agent, Malbaie.

17,914 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie du Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville; dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

10. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
20. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission de Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.

NOTE — Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels de ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes-modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 20.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.

§

18

Reçu de la somme de
 étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de acres.
 de terre contenus dans lot No dans le
 rang du township de P. Q., la balance étant payable en
 quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir : L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente-vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration des deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.

Agent.

AVIS.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'un acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente ; aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 20e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 21.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, depuis le 1er juillet 1880 au 30 juin 1881 inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché	Geo. Sylvain, C. T. Dubé, E. Renault	44	3,692	7	667
Témiscouata	C. T. Dubé	6	585	1	85
Matapédia	Geo. Sylvain et L. J. Riopel	10	932	15	1,293
Kempt	do do	1	100
Matane et Cap Chat	Louis Roy et Geo. Sylvain	4	314
Elgin	Eug. Renault	1	100
Etchemin	J. T. Letourneau	1	72
Mailloux	Eug. Renault	13	650	1	50
Ware et Langevin	J. T. Letourneau	1	100
Lac St-Jean	J. E. Boily
Maritime (rive sud)	W. H. Annett et L. Roy	6	568½
Maritime (rive nord)	Geo. Duberger
Kennebec	J. T. Letourneau
	Total	86	7,041½	25	2,167

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1881.

APPENDICE No. 22.

STE. MARIE, BEAUCE, 15 janvier 1881.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

Au lieu de se fonder sur des espérances ne se réalisant pas toujours, malgré toutes les plus justes prévisions, on peut dès maintenant commencer à regarder en arrière et se réjouir du progrès réel qui s'est accompli dans l'exploitation des mines d'or de la Chaudière pendant l'année qui vient de s'écouler.

Si ce n'eût été de l'époque avancée de la saison à laquelle le nouvel acte des mines est devenu loi et a admis tout le monde à participer aux richesses du sol en brisant un tant soit peu le monopole qui retardait l'industrie ; si ce n'eût été encore de la longue sécheresse commencée en juin, qui a duré jusqu'en novembre, et qui a obligé un bon nombre de mineurs à cesser tous travaux, nous aurions sans doute un bien meilleur résultat à montrer pour fin d'année. Il ne faut pas se plaindre toutefois, car ce résultat prouve que l'élan est donné et ne peut que s'accroître.

En effet, au lieu de six cent quatre-vingt piastres de recette en 1879, nous avons en 1880 mille sept cent soixante-dix piastres pour licences seulement, dont \$1,258.00 depuis la mise en opération de la nouvelle loi jusqu'aux gelées hâtives de l'automne ; soit une période de trois mois et demi.

La production aussi a augmenté considérablement, si on tient compte des mêmes raisons qui ont empêché le lavage pendant près de neuf mois de l'année. Des compagnies comme celles de St. Onge et Cie., Victoria, North Star et autres n'ont pu laver que trente jours au plus, et celle représentée par M. J. S. Ainsworth que pendant six jours dans toute l'année ; malgré cela, les rapports assermentés accusent \$33,174, et un bon nombre manquent encore à cause du départ pour l'hiver de plusieurs surintendants oublieux de la loi.

En y comprenant les rapports à faire et ceux qui ne sont pas absolument conformes à la vérité d'après les apparences, je crois pouvoir affirmer que la production totale s'est élevée à bien au-delà de \$50,000.

La moyenne des mineurs à l'ouvrage chaque jour, depuis le 1er juillet au 31 décembre dernier, a été de (315) trois cent quinze, comme on peut s'en assurer par

les cédules des sommes reçues durant ce temps, ce qui prouve la fausseté des écrits dans les journaux, de certaines personnes intéressées à déprécier et nos mines et notre législation.

Comme beaucoup de dépenses ont été faites cette année, particulièrement sur les rivières des Plantes, Gilbert, du Loup et Cumberland pour installation de machineries, creusement de puits et de galeries; comme l'on voit aussi à maints endroits sur ces rivières, d'immenses amas de gravier aurifère sorti des entrailles de la terre et n'attendant qu'un filet d'eau pour les réduire en or pur; il est impossible que l'on ne se mette pas à l'ouvrage en mars ou avril avec plus d'hommes que jamais, mais je ne veux pas encore une fois anticiper sur l'année qui commence, quand celle qui vient de finir nous donne non seulement des espérances, mais des convictions.

Dans ce présent rapport, je me permettrai de recommander de nouveau l'appointement d'un minéralogiste essayeur, dont je parlais en juillet dernier. Actuellement chaque essai ne coûte pas moins que vingt-cinq dollars et est bien incertain. Aux Etats-Unis, grâce à leur système, cela ne coûte qu'une piastre on sus des frais de poste à paquet. Là, on exploite le quartz, après s'être assuré de sa qualité, à aussi bon marché; ici, on n'y touche pas!

Je n'ai qu'à me féliciter jusqu'à présent du zèle et de l'activité des quatre constables appointés dernièrement pour cette division minière.

Par le montant même collecté pour licences, malgré le nombre apparent de mineurs, moindre que dans d'autres années, il appert que bien peu ont échappé à leur stricte surveillance. Ils ont de plus presque fait disparaître déjà l'ignoble trafic de liqueurs empoisonnées et enivrantes sur les mines, trafic qui enlevait d'avance aux pauvres mineurs la moitié de leurs gages, et qui, les jours de paie mensuelle, en emportait encore une bonne partie; ainsi, un jour de paie, en novembre, un seul de ces vendeurs a fait boire pour près de \$300 de boisson de la plus affreuse qualité, et il avait en outre des bons ou transports de paie pour un fort montant, grâce aux orgies dont il était la cause dans le mois précédent.

Six de ces tavernes ont été fermées et leurs propriétaires poursuivis et condamnés; cinq autres sont actuellement entre les mains de la loi.

On ne s'est plaint que d'un seul vol sur les mines depuis que la police les surveille et le voleur, de suite arrêté, expie maintenant son méfait.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

Inspecteur, Division Minière de la Chaudière.

APPENDICE No. 22a.

STE. MARIE, BEAUCE, 16 octobre 1880.

*A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,**Province de Québec, Québec.*

MONSIEUR,

Le présent rapport trimestriel sur les mines aurifères de la Chaudière doit nécessairement se ressentir de la sécheresse continue des trois ou quatre derniers mois qui a aussi forcé les mineurs à garder le repos.

C'est à peine si un quart du nombre ordinaire a pu trouver de l'ouvrage sur les mines depuis ce premier de juin dernier. Malgré tout, les licences émises depuis le 1er juillet au 30 septembre dernier accusent une recette de \$750.00 ou au-delà de moitié plus qu'avant l'appointement de constables, j'ai transmis cette recette au commencement de ce mois.

Durant ce trimestre j'ai eu à juger un bon nombre de causes entre mineurs, à régler autrement un certain nombre de difficultés, à expliquer la nouvelle loi à au moins quatre cents mineurs différents, à répondre à une foule de lettres, à visiter les diverses exploitations de temps à autre, à émettre les licences et recevoir les rapports, etc., etc.

Six compagnies nouvelles et riches ont dernièrement commencé de nouvelles exploitations et tout fait espérer qu'encouragées par leurs premiers essais, elles continueront leurs travaux et donneront au printemps de l'ouvrage à un grand nombre d'hommes.

Sur la rivière des Plantes on a inauguré le système à l'hydraulique qui donne déjà des résultats magnifiques.

En somme la dernière loi paraît avoir donné une nouvelle impulsion aux mines d'or et inspiré plus de confiance aux capitalistes qui maintenant se sentent protégés

contre le monopole et les refus méthodiques des locataires de ce qui a été considéré jusqu'ici comme la partie la plus riche de Rigaud-Vaudreuil; car en justice il faut dire que quant au reste de cette seigneurie les mineurs y ont toujours trouvé des termes bien favorables; et les propriétaires de la patente de Lery toujours disposés à leur donner toute latitude désirée.

Les revenus des mines (production) ne sont pas aussi considérables que d'ordinaire, mais proportionnellement au nombre des mineurs et au peu de temps qu'on a pu donner au lavage ils sont encore très-satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

Inspecteur,

Division Minière de la Chaudière.

APPENDICE No. 22b.

STE. MARIE, BEAUCE, 9 novembre 1881.

*A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne
de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Dans presque chacun de mes précédents rapports, j'ai exprimé l'espoir de voir bientôt l'exploitation des mines d'or et d'argent de la Division Minière de la Chaudière prendre l'importance qu'elle méritait, et si encore aujourd'hui je ne puis dire qu'elle a atteint son apogée, du moins j'ai le plaisir de rapporter progrès sur toute la ligne.

De nombreuses découvertes de gisements aurifères et argentifères ont été faites dernièrement, et les essais multipliés auxquels on a soumis tant ici, qu'en Europe et aux États-Unis, les échantillons recueillis prouvent surabondamment leur richesse.

D'un autre côté les anciennes exploitations se sont continuées avec vigueur et d'après les rapports assermentés que l'on me fait chaque mois ont dû être très-rémunératives pour le plus grand nombre des exploitants.

D'immenses travaux se sont aussi accomplis en dehors du rayon ordinairement exploité; l'hydraulique est venu en aide aux mineurs et grâce à ce pouvoir, des terrains autrefois réputés impropres à l'exploitation, sont devenus tout à coup de ces plus riches.

En effet sans l'hydraulique, le coût de leur exploitation aurait peut-être triplé le montant des produits, tandis qu'avec le nouveau système tel que perfectionné par un de nos compatriotes, M. A. A. Humphrey, directeur gérant de la "*Gold Mining Association of Canada*," le coût de leur mise à profit est réduit à sa plus simple expression, et la perte de l'or fin est devenue à peu près nulle.

La rareté de la main-d'œuvre stimulant l'esprit inventif de l'auteur a aussi fait trouver à M. W. Moodie, le gérant de la "*Canada Gold Company*," un appareil très-simple et peu coûteux qui déversant également dans le pulvérisateur le gravier aurifère sorti des puits, réduit de beaucoup le travail de l'homme et n'exige ensuite qu'une très-petite quantité d'eau pour laver le résidu, cette amélioration est d'autant plus importante que l'eau est ce dont on a le plus besoin aux mines.

M. Moodie a aussi trouvé moyen de continuer l'exploitation aussi économiquement l'hiver que l'été et les résultats magnifiques obtenus l'hiver dernier ont dépassé toute attente.

Les recettes de l'Etat ont suivi le progrès et celles des derniers trois mois, malgré le manque d'eau qui a encore de beaucoup retardé les travaux et les a même fait suspendre en maints endroits, accusent comme vous pouvez vous en assurer, un bon surplus sur les dépenses.

Nos régions aurifères et argentifères de mieux en mieux connues et appréciées, attirent de plus en plus l'attention des mineurs et des capitalistes étrangers, même ceux de la France renommée pourtant pour l'extrême prudence de ses transactions financières.

Nous voyons maintenant nos actions de mines plus avantageusement cotées sur les marchés étrangers, comme chez nous et depuis surtout que le chemin de fer le "Quebec Central" a réduit la distance entre la Beauce et Boston à dix-huit heures de trajet seulement; les ingénieurs de mines, les géologues et minéralogues, les mineurs pratiques et les spéculateurs mêmes, nous arrivent en plus grand nombre, pressés de s'intéresser dans leur exploitation, au lieu de ne penser comme auparavant qu'aux régions minières si éloignées de l'ouest, lesquelles, après tout, ne sont pas du tout plus riches que les nôtres, si on en croit ceux qui en reviennent pour tenter fortune ici.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

Inspecteur,

Division Minière de la Chaudière

APPENDICE No. 23.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,

LA BEAUCE, 6 février 1882.

TABLEAU indiquant le montant d'or recueilli en 1881 par chaque parti de mineurs tel que constaté par les rapports mensuels.

Canada Gold Company (Limité)	\$21,281.37
McArthur Brothers	5,669.17
Beauce Mining & Milling Company	5,230.00
McRae	244.50
Clarence Gold-Mining Company	20,422.00
Spaulding & Sands	61.78
East Branch	10.50
Brown & Richards	1,487.26
River des Plantes Hydraulic Company	105.00
Compagnie Canadienne de la Riv. des Plantes	53.38
Canada Gold-Mining Association	1,820.35
Total	\$56,375.31

Les compagnies suivantes ont aussi fait quelques travaux, mais n'ont pas recueilli d'or, ces travaux n'étaient que préparatoires, savoir :

H. C. Beemer, à Cumberland.
 H. S. Porter, à Rapides du Diable.
 St-Onge et Cie., à St-George.
 C. C. C., à St-François.
 Cloutier et Cie., à St-François.

Thérien et Cie., à St-François.
 Coupal et Cie., "
 C. H. Pozer, à St-George.
 Thomlinson et Cie., à St-François.

H. J. J. DUCHESNAY,

*Inspecteur,**Division Minière de la Chaudière.*

APPENDICE No. 24.

BUREAU DU CADASTRE,
MONTRÉAL, 17 novembre 1881.

E. E. TACHÉ, ÉCR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément à la demande formulée dans votre lettre du 10 du courant, je vous transmets un état détaillé des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre de Montréal durant l'année fiscale 1880-81. Ci-suit le contenu de ce rapport: le cadastrage de la paroisse Ste-Brigide, dans le comté d'Iberville, et celui de la paroisse St-Romuald de Farnham, dans le comté de Missisquoi; le relevé du chemin de fer Q. M. O. et O., depuis le terminus à Hochelaga jusqu'à Terrebonne, distance de vingt-deux milles, indiquant sa position exacte sur les numéros de cadastre des différentes paroisses qu'il traverse.

Un grand nombre de vérifications et de corrections ont aussi été effectuées sur les plans et dans les livres de renvoi du district de Montréal durant l'année, de même que les devoirs usuels du bureau ont été remplis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. BLAIKLOCK, A. P.

APPENDICE No. 24a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux de cadastre effectués par le Bureau de Cadastre de Montréal, depuis le 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Relevé des chemins, rivières et chemins de fer.			Nombre de lots désignés au livre de renvoi.	REMARQUES.
	Acres.		Arpents.	Per.	Milles.	Chaînes.		
COMTÉ D'IBERVILLE.								
Paroisse de Ste-Brigide..	28,054	00	54	539	
COMTÉ DE MISSISQUOI.								
Paroisse de St-Romuald de Farnham	23,193	59½	447	
Relevé de la rivière Yamaska, paroisse Saint-Romuald.....	10¾	
Relevé du chemin de fer Q. M. O. et O., d'Hochelaga à Terrebonne.	22	
Totaux	23,193	28,054	00	136¼	986	

Bureau du Cadastre, Montréal, 30 juin 1881.

F. W. BLAIKLOCK,
Géomètre.

APPENDICE No. 25.

TROIS-RIVIÈRES, 22 juillet 1881.

E. E. TACHÉ, ÉCR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des travaux que j'ai exécutés depuis le 30 juin 1880 à venir au 30 juin 1881, et de vous en transmettre avec la présente un tableau synoptique qui en indique la nature et l'étendue.

Mes opérations n'ont pas été concentrées sur un seul point, mais elles ont été faites en divers endroits dans les trois comtés de Champlain, St. Maurice et Maskinongé. Ainsi, conformément à vos instructions du 9 juillet 1880, j'ai cadastré cette partie du canton Radnor compris dans la paroisse Ste. Flore, dans le comté de Champlain. Cette étendue de terre comprend 57 parcelles ou désignations de lots, couvrant une superficie de 3,957 acres, 1 rood et 26 perches; j'ai fait le relevé d'une partie de la rivière La Pêche, qui forme la ligne limitative de Ste-Flore et des chemins de cette paroisse sur un parcours de 4 milles; j'ai fait le plan officiel et le livre de renvoi de cette partie de paroisse, et je les ai transmis à votre Département le 31 janvier dernier.

D'après les mêmes instructions, j'ai fait le relevé du chemin de fer des Piles, depuis le lac à la Tortue (endroit où le dit chemin traverse la ligne nord-est de la seigneurie du Cap de la Magdeleine) jusqu'à son terminus, aux Grandes Piles, distance de 8 milles et 16 chaînes. Le plan et le rapport de ce relevé vous ont été transmis en même temps que celui de la partie du canton Radnor ci-dessus désignée.

Conformément à d'autres instructions datées du 23 juillet 1880, j'ai fait le relevé sur un parcours de 1,514 chaînes de la ligne sud-est des cantons Hunterstown et Caxton situés dans les comtés de St-Maurice et Maskinongé. Je vous ai transmis le plan et mon rapport détaillé de cette opération le 8 novembre 1880.

J'ai fait ensuite l'arpentage de la paroisse Ste-Ursule et en ai dressé le plan-brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 11 avril 1881, après avis

publics à cet effet. J'en ai depuis dressé le plan officiel et fait le livre de renvoi original que je vous transmets avec la présente. Cette paroisse contient 674 lots ou parcelles couvrant une superficie de 24,477 arpents et 72 perches ; sur ce nombre 640 lots sont compris dans les fiefs et seigneuries de Grand-Pré, St-Jean de Carufel, Marie-Anne et de Lanaudière, et 34 dans le Gore de Hunterstown. Cette dernière partie comprend une superficie de 1,878 acres et 12 perches.

A part les travaux que j'ai ci-dessus mentionnés, j'ai été obligé de faire le relevé de la petite Rivière-du-Loup, dans la paroisse de Ste-Ursule, de la rivière Chacoura, dans la paroisse de St-Léon-le-Grand, de plusieurs ruisseaux ou cours d'eau et de chemins, le tout comprenant un parcours de 78 milles et 45 chaînes et de 1,374 courses ou stations.

J'ai commencé l'arpentage et le plan-brouillon de St-Léon-le-Grand, dont je vous transmets un calque en indiquant le contour, les concessions, les chemins et les petites rivières, tel que vous me l'avez demandé.

A part de la paroisse St-Léon-le-Grand, il ne me reste à cadastrer, dans le comté de Maskinongé, que les paroisses St-Paulin et St-Alexis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. O. A. ARCAND,

Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 25a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux de cadastre du district des Trois-Rivières, depuis le 30 juin 1880 au 30 juin 1881.

LOCALITÉ.	Mesure française, superficie cadastrée.			Mesure anglaise. superficie cadastrée.			Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueur en milles de relevé de chemins, rivières et cours d'eau.		Nombre de courses ou stations.	Date de clôture.	Date de transmission au département des Terres de la Couronne.
	Arpents.	Per.	Pds.	Acres.	Roods.	Per.		Milles.	Chaî- nes.			
Comtés de St-Maurice et Maskinongé, véri- fication de la ligne sud-est des cantons de Hunterstown et Caxton								18	74			8 novembre 1880.....
Comté de Champlain, partie de Ste-Flore, canton de Radnor..				3,957	1	26	57	4			12 janvier 1881.....	31 janvier 1881.....
Chemin de fer des Piles								8	16	35	" " "	" " "
Comté de Maskinongé, paroisse Ste-Ursule.	22,254	61	1,878	12	674	78	45	1,374	11 avril 1881.....	23 juillet 1881.....
Totaux.....	22,254	61	5,835	1	38	731	108	135	1,409		

L. O. A. ARCAND,
Arpenteur Provincial.

Bureau du Cadastre, Trois-Rivières, 23 juillet 1881.

APPENDICE No. 26.

ST-JÉRÔME, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ, ÉCR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des travaux exécutés par moi durant l'année qui expire aujourd'hui.

J'ai complété le cadastre de la paroisse de Ste-Marguerite de Wexford dont le relevé avait été fait l'année dernière. Le nombre de parcelles portées au livre de renvoi de cette paroisse est de trois cent soixante et sept (367), et la superficie en est de trente et un mille deux cent quinze acres et trois chaînes (31,215.3) non compris l'étendue occupée par les lacs qui sont très-nombreux.

J'ai aussi fait le cadastre de la localité connue sous le nom de " Mille-Isles " située au nord-ouest de St-Jérôme, dans le comté d'Argenteuil. Le nombre de parcelles portées au livre de renvoi de cette localité est de deux cent treize et la superficie en est de dix-sept mille sept cent soixante-treize arpents et cinquante-quatre perches (17,773.54).

Tout le comté de Terrebonne est maintenant cadastré, moins les paroisses de St-Hypolite, Ste-Adèle et Ste-Agathe et d'une partie de St-Sauveur qui se trouve dans le canton d'Abercromby.

De même toute la seigneurie des " Mille-Isles " est cadastrée, moins une légère étendue située à la rivière à Cimon et qui est renfermée dans les limites de Ste-Adèle.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. LECLAIR,

A. P.

APPENDICE No. 27.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal; Trois-Rivières et Terrebonne, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1881.

Division cadastrale.	Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Number de lots entrés au livre de renvoi.	Remarques.
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.		
Montréal	Iberville	Paroisse Ste-Brigide.....					28,054		539	
"	Missisquoi	" St-Romuald de Farnham..	23,193						447	
Trois-Rivières ..	Champlain.....	Canton Radnor	3,957	1	26				57	
"	Maskinongé ...	Paroisse Ste-Ursule.....	1,878	0	12		22,254	61	674	
Terrebonne	Terrebonne....	" Ste-Marguerite.....	31,215						367	
	Argenteuil.....	" Millés Isles					17,773	54	213	Cadastré par
	Beauce	" St-Victor de Tring....	64,000						724	F. Legendre.
	"	" St-Ephrem "							564	"
	Bagot.....	" St-André d'Acton.....		40,000						531
	"	Village Actonvale.....							649	"
	Berthier	Ville de Berthier					195		451	P. O. Lefrançois.
	"	Paroisse St-Gabriel de Brandon..	26,800				21,700		943	John Neilson.
	Dorchester.....	" Ste-Marguerite.....					27,000		448	E. D. Henderson.
	Drummond....	" St-Jean de Wickham....	32,500						336	Jos. H. Houde.
	"	Canton Wickham, Ouest.....	24,000						227	"

Huntingdon ...	Village Hemmingford.....	230					110	Wm. Edwards.
"	Canton Franklin	30,000					376	John Sullivan.
Kamouraska ...	Paroisse St-Onésime.....					20,000	684	C. F. Roy.
"	" St-Denis.....					11,000	305	"
"	" St-Philippe.....					9,900	302	"
"	" N. D. du Mont Carmel....					20,000	472	"
Missisquoi	" St-Thomas.....					9,000	243	Hiram Johnson.
"	" St-George de Clarenceville					17,850	412	"
"	Village Clarenceville.....	30					95	"
"	" Philipsburg.....	50					132	"
"	" Dunham	26					115	"
"	" Frelighsburg.....	50					107	"
Nicolet.....	Paroisse St-Samuel (partie)....	6,055					65	Jos. H. Houde.
"	Canton Wendover (partie)....	4,000					20	"
"	" " "	5,200					36	"
L'Assomption	Paroisse St-Henri de Mascouche..					72,500	1,148	P. El. Lavergne.
"	" Repentigny					4,000	192	E. J. Harkin.
"	" St-Sulpice					11,250	266	"
Argenteuil....	Canton Chatham.....	72,000					1 063	Donald Sinclair.
"	Village "							
Richelieu.....	Paroisse St-Joseph.....					4,000	161	Jos. Burke.
"	" St-Roch.....					15,350	424	"

APPENDICE No. 27.—*Suite.*

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal, Trois-Rivières et Terrebonne, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe.

Division cadastrale.	Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Remarques.
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.		
Richmond		Canton Cleveland	40,000						612	Cadastré par P. et Ls. Gosselin.
Rimouski		Paroisse St-Ulric	41,440						764	C. S. Lepage.
Rouville		" St-Jean-Baptiste					20,000		615	Jos. Weillbrenner.
Shefford		Village Waterloo	459						1,040	A. W. Mitchell.
"		Paroisse Ste-Cécile de Milton	32,000						473	F. F. Legendre.
"		Village Roxton Falls	230						577	"
St-Hyacinthe		Paroisse N. D. de St-Hyacinthe					40,600		1,405	J. P. B. Casgrain
Vaudreuil		Village Como					315		163	H. S. Harwood.
"		" Rigaud					460		130	"
"		" Pointe Fortune					2,500		118	"
"		Paroisse Ste-Magdeleine de Rigaud					40,500		731	"
Témiscouata		" St-Antoin					33,750		564	F. S. A. Pelletier.
"		" Ste-Françoise					31,800		491	"
"		" St-Eloi					23,000		416	"
Yamaska		" St-Michel					40,000		769	J. B. Richard.
"		Village "					350		136	"
"		Paroisse St-Thomas de Pierreville					72,000		1,213	C. C. Sheppard.
		Totaux	479,313	1	38		617,102	15	24,115	

APPENDICE No. 28.

ÉTAT montrant le nombre de milles de vérification d'arpentages effectuées par différents arpenteurs dans les localités ci-dessous mentionnées, et le coût moyen par mille, pour l'année fiscale 1880-1881.

Nom des Arpenteurs.	Date des instructions.	Localités.	Comtés.	Nombre de milles mesurés.	Coût total.	Coût moyen par mille.
Lachaine, Jos.....	7 Octobre 1880	Paroisses St-Roch et St-Joseph...	Richelieu.....	33	\$ 129.05	\$3.73.
"	19 Novembre 1880	Paroisse de St-Jean-Baptiste	Rouville.....	37	136.00	
"	7 Janvier 1881.....	" St-Ulric.....	Rimouski.....	39	154.32	
Morency, D. C.....	14 Décembre 1880.....	Canton de Cleveland	Richmond.....	39½	150.50	
Ash, W. A.....	28 Juin 1880	Canton d'Ascot	Sherbrooke	144¾	502.01	
"	" "	" Stanstead.....	Stanstead.....			
O'Sullivan, H.....	30 Juin 1880	Canton de Chatham.....	Argenteuil.....	83½	324.15	
"	20 Novembre 1880.....	Paroisse St-Jean de Wickham ...	Drummond.....	37¾	151.00	
			Totaux	414½	\$1,547.03	

APPENDICÉ No. 29.

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON LORANGER,
PAR J. A. MARTIN, A. P.

“ Le terrain dans les premier et second rangs du canton Loranger, est légèrement onduleux et généralement très propre à la culture.

“ La partie des 3e, 4e et 5e rangs, au sud du petit lac Nomingue, est plus accidentée, sans toutefois y rencontrer de hautes montagnes. Le reste est presque partout uni ou en pentes douces.

“ Le terrain le long de la ligne extérieure nord, à l'exception des rangs 1, 2 et 3, est montagneux et rocheux, n'offrant sur de grandes étendues, que des arbres renversés ou séchés.

“ Il y a de beaux terrains sur le parcours de la ligne extérieure ouest, depuis le coin nord-ouest jusqu'au lac de la Grande Baie (Big Bay Lake). Le côté sud de ce lac est montagneux, sur une étendue d'environ deux milles.

“ Le sol de ce canton est en général formé d'une bonne terre jaune, ordinairement sans roches, si j'en excepte les alentours des grands lacs et quelques endroits au sud du petit lac Nomingue qui sont rocheux.

“ Les bois sont en général l'épinette, le sapin, le cèdre et le merisier. Sur les hauteurs le bois franc et surtout l'érable, prédominent.

“ Le pin, qui paraît avoir été assez commun en certains endroits, a presque complètement disparu, ayant été partout exploité; d'ailleurs, ce qui en reste est de qualité inférieure.

“ Je dois dire ici que la Société de Colonisation du diocèse de Montréal a, paraît-il, l'intention de fonder un établissement pour l'enseignement agricole, sur les bords du lac Nomingue, et a fait défricher et nettoyer dans le courant de l'hiver dernier, sur les lots Nos. 38, 39 et 40 du 4e rang, environ vingt arpents de terre qui ont été ensemencés au printemps.

“ Il serait très désirable que ce projet pût réussir; car sans compter tout le bien qu'une semblable institution pourrait faire dans cette partie de la province, pour le perfectionnement de l'agriculture, elle serait en outre un puissant moyen d'attirer les colons dans cet endroit et dans les cantons voisins.

“ Les chemins que le gouvernement fait faire pour conduire au canton Loranger, et surtout celui qui doit relier la Rivière Rouge à la Rivière du Lièvre, passant par le dit canton, seront aussi d'un grand encouragement pour ceux qui désirent s'y établir.”

APPENDICE No. 30.

CANTON BOIS, par F. PAGÉ, A. P.

J'ai toujours travaillé croyant découvrir quelque belle vallée, mais après avoir divisé et parcouru la plus grande partie du canton, je me suis aperçu que tout ce canton n'est traversé que par des caps, des rochers, des lacs et des montagues très fortes, de sorte que j'ai cru devoir en faire rapport à M. l'assistant commissaire des Terres de la Couronne, E. E. Taché, écuyer, qui m'a donné ordre sur cet avis, de discontinuer l'ouvrage.

“ Je n'ai vu là aucun beau bois de construction; le bois le plus commun est le sapin, l'épinette, le bouleau, et un peu de merisier. Le terrain est très sablonneux, et je ne vois aucun moyen de pouvoir tirer parti de ce canton avec profit.”

APPENDICE No. 31.

CANTONS LABARRE ET KENOGAMI, par G. B. DU TREMBLAY, A. P.

“ Le terrain que j'ai arpenté dans ces deux cantons est en grande partie propre à la culture et avantageux pour la colonisation. Le sol n'est pas en général composé d'alluvion; c'est plutôt un mélange de terre jaune et grise ou noire, souvent mêlée avec du sable. Ce terrain est assez fertile et n'exige pas un grand coût pour sa première préparation à la culture et pour cette qualité il est souvent recherché par les colons.

“ Il y a cependant de magnifiques alluvions de chaque côté de la rivière Bédard; depuis le 7e rang jusqu'au 10e inclusivement.

“ La rivière Dorval coule aussi, en grande partie, dans une belle vallée de terre argileuse et marneuse en traversant des fonds d'une beauté remarquable couverts de foin sauvage.”

DANS LE CANTON LABARRE.

Le 8e rang, depuis le No. 17 jusqu'au No. 27, inclusivement.

“ 9e “ “ “ 14 “ “ 21 “

“ 10e “ “ “ 17 “ “ 21 “

DANS LE CANTON KÉNOGAMI.

Le 1er rang depuis le No. 12 jusqu'au No. 33, inclusivement.

Le range A	"	"	41	"	"	45	"
"	"	double depuis	"	24	"	"	43
"	4e rang	"	"	29	"	"	33

" Tout ce terrain est rocheux et généralement entrecoupé par des crans, et il est plus ou moins propre aux défrichements. Les autres lots sont tous susceptibles d'être avantageusement cultivés.

" Il est à regretter que les incendies que nous avons trop souvent dans le Saguenay aient décimé en grande partie le bois de toutes les essences qui enrêchissaient autrefois ces terrains. Le merisier, l'épinette et le pin blanc qui jonchaient cette contrée sont remplacés par une jeune pousse de bouleaux et de trembles, qui croissent à travers d'innombrables troncs d'arbres norcis et d'apparence désolée,

" Sur le milieu du premier rang et sur partie des troisième, quatrième et cinquième rangs, le feu n'a pas passé et la nature apparaît avec toute sa richesse et sa beauté.

" En vue d'encourager la colonisation de ce territoire, il serait nécessaire de faire faire le chemin proposé de Jonquière jusqu'aux glissoires, à travers ces deux cantons. L'ouverture de cette voie de communication reliant les établissements du Haut Saguenay avec les divers établissements de Chicoutimi donnerait un champ avantageux à la colonisation de cette contrée.

" Plusieurs colons ont fait là des *ébauches* de culture. D'autres ont fait des améliorations plus considérables et y sèment du blé. Ils paraissent satisfaits de leurs succès et font un récit très-avantageux du climat.

" J'ai érigé un rang double entre les 7e et 8e rangs du canton de Labarre, et entre les 2e et 3e rangs de celui de Kénogami pour la convenance des chemins proposés dans l'intérêt des colons."

APPENDICE No. 32.

CANTON CHAPLEAU, PAR T. C. DE LA CHEVROTIÈRE, A. P.

" Les 2e, 3e et 4e rangs sud-ouest sont en grande partie boisés en bouleau. Ce bois est maintenant fort recherché par les manufacturiers de bobines qui ont déjà établi deux manufactures à St-Alexis, paroisse voisine du canton Chapleau. Avant peu ils se verront forcés de transporter ici leurs machineries; car le bouleau s'épuise rapidement dans leur voisinage.

“ Pour répondre à la 15e clause de mes instructions imprimées, je dois dire et je crois avoir raison, que le meilleur moyen de développer les ressources de ce canton serait de continuer le chemin qui côtoie la Rivière-du-Loup, déjà commencé depuis quelques années, et qui a encore été continué, l'automne dernier, jusqu'aux dernières habitations de DeCalonne, serait, dis-je, de continuer ce chemin jusqu'au canton Chapleau, et j'ai la ferme conviction qu'avant peu ce canton fera une colonie florissante, parce que le besoin de terre se fait sentir depuis longtemps, vu qu'il n'en reste plus à défricher dans DeCalonne, et qu'il faudra nécessairement que le colon se porte vers nos belles et fertiles terres du canton Chapleau.

“ Le pin n'y est pas en grande quantité, ayant déjà été exploité il y a quelques années ; mais on en trouve encore assez pour le commerce, surtout dans les 2e et 3e rangs nord-est.

“ Avant de terminer, je dois informer l'honorable Commissaire des Terres de la Covronne qu'il serait plus avantageux et à la colonisation et à la culture même, que les terrains qui bordent la Rivière du Loup eussent leurs fronts à la dite rivière.

“ La raison pour laquelle je n'ai pas subdivisé ces rangs de cette manière, est que là rivière, comme on le voit par le plan, parcourant une partie de Chapleau seulement, il m'aurait fallu arpenter dans le canton voisin, au nord-est, dans le comté de St. Maurice. J'ai, en conséquence, cru devoir suivre mes instructions et ne pas prendre sur moi de les mettre de côté pour arpenter dans un comté où je n'étais point autorisé à le faire.

“ La superficie du terrain arpenté et subdivisé en lots de ferme, dans le canton Chapleau, est de 31,391 acres.

APPENDICE No. 33.

CANTON DE CALONNE, PAR T. C. DE LA-CHEVROTIÈRE, A. P.

“ Le troisième rang du canton De Calonne est accidenté et montagneux ; le sol en général est rocheux à l'exception des bas-fonds, où se trouve une terre franche qui m'a paru fertile. Ce rang est boisé d'une belle pousse de bois franc mêlé ; les bois les plus communs sont l'érable, le merisier, le bouleau, l'épinette et le sapin ; dans les fonds, le frêne, l'aulne et le merisier dominant ; sur les plus hautes montagnes on y rencontre du chêne.

“ Le pin, comme dans le canton de Chapleau, ne s'y trouve pas en grande quantité, ayant déjà été exploité, il y a quelque années.

“ La proximité où se trouve ce 3e rang de la Rivière du Loup, où un chemin la côtoie, favorisera beaucoup la vente des lots. Déjà une bonne partie est prise ou retenue, et le reste ne tardera pas à l'être.

“ On trouve aussi dans ce rang de bon pouvoirs d'eau, qui pourront être utilisés par la suite, soit pour des moulins, soit pour des manufactures.

“ La superficie des 2e, 3e et 4e rangs de De Calonne est de 11,106 acres.”

APPENDICE No. 34.

CANTON DE ST. DENIS, PAR JOHN HILL, A. P.

“ Le terrain en général est assez uni. Les seules côtes qui s'y rencontrent sont celle de la rivière Petit Matane et de quelques ruisseaux qui s'y jettent.

“ Tout le terrain que j'ai parcouru est propre à la culture, et la partie nord-est de la ligne centrale surtout est très-cultivable.

“ Le sol est très-bon, et la végétation est très-vigoureuse sur toute l'étendue de mon arpentage.

“ Le bois de commerce est presque épuisé, vu que certains marchands de bois exploitent, depuis déjà longtemps, des limites situées dans ce canton.

“ Je me fais aussi un devoir de vous informer que plusieurs personnes m'ont fait remarquer qu'elles achèteraient des lots, dans la partie du canton St-Denis par moi arpentée, aussitôt que la subdivision en lots en serait terminée.

“ Je suis d'opinion que si votre gouvernement faisait faire une route jusqu'au cinquième rang au moins, un grand nombre de colons s'établiraient sur 6e, 7e et 8e rangs : ce serait, à mon sens, le meilleur moyen de développer les ressources du canton, qui sont tout à fait agricoles.”

APPENDICE No. 35.

CANTON ARAGO, PAR P. R. A. BÉLANGER, A. P.

“ Le terrain que j'ai parcouru, dans le cours de mon arpentage, est en général ondulé, s'élevant quelque fois en mamelons de 40 à 100 pieds de hauteur. Le sol, à l'exception du 7e rang, est généralement très-propre à la culture, quoique rocheux; il

est composé de terre jaune et de terre grise argileuse et couvert de bois mêlé ; on y rencontre le sapin, le merisier, l'épinette, le cèdre et quelques érablières.

“ Le bois de commerce, c'est-à-dire l'épinette blanche, y abonde, excepté sur le 7e rang, où le feu a promené ses ravages l'été dernier. Quant au bois de pin, il est tellement rare qu'il ne mérite pas une mention, les quelques arbres qui étaient originairement disséminés dans ce canton, ayant été coupés et enlevés ; ceux qui restent sont secs et en petite quantité.

“ Comme les terres d'Arago sont très-propres à la culture et à peu de distance de grandes paroisses, regorgeant de personnes qui émigrent aux Etats-Unis, l'on ne peut se rendre compte de l'indifférence montrée pour ce canton par les colons. J'expliquerai cette indifférence par les épreuves et les misères causées par le manque de bons chemins de colonisation, etc.

“ Je crois donc devoir prendre la liberté de recommander au gouvernement de faire terminer le chemin Arago et le chemin Taché, et de réparer la partie déjà faite, qui, pour ainsi dire, est complètement détériorée. Je recommanderais aussi de faire faire des chemins entre les 1er et 2e rangs, et entre les 3e et 4e rangs, qui permettraient aux colons d'ouvrir une quantité de bons lots qui restent à l'état de forêt faute de chemins pour y arriver.”

APPENDICE No. 36.

CANTONS PACKINGTON ET ROBINSON, PAR F. A. TÊTU, A. P.

“ La plus grande partie du terrain subdivisé par moi, dans ces deux cantons, est éminemment propre à toutes sortes de culture, à part quelques rochers perçant la surface, en quelques endroits, en sorte que presque toutes ces terres offrent de sûres garanties de bien-être aux colons qui ne manqueront pas de s'y fixer aussitôt que votre département aura mis ces terres en vente.

“ Le terrain formant ces deux cantons est passablement accidenté, entrecoupé qu'il est en tous sens de ruisseaux, rivières et de leurs petits tributaires, qui descendent de côté et d'autre, des hauteurs dans les vallées et sur quelques-unes desquelles on pourrait construire des moulins, qui par les pouvoirs d'eau qui s'y trouvent, ne seraient pas très-coûteux et seraient très-utiles aux colons. Ces tributaires prennent presque toujours leur source dans les nombreux lacs des alentours.

“ Le sol dans un terrain aussi accidenté que celui-ci, n'est pas, à la vérité, composé d'alluvion et d'argile, mais c'est plutôt une terre jaune et grise, mêlée de sable

en plusieurs endroits, recouverte d'une matière fertilisante qui promet beaucoup, si l'on peut en juger par les luxuriantes forêts, composées de toutes espèces de bois que l'on y rencontre.

“ Le frêne, l'épinette blanche et le cèdre dominant dans tous les fonds de la rivière Baker, et d'une partie de ses tributaries; recouvrant ainsi des terres de la plus grande valeur. Le bois de construction, sur le parcours de cette rivière et sur les hauteurs de ces deux cantons, ne se trouve plus en grande quantité; le pin qui n'y a jamais été bien commun, est à présent tout à fait épuisé, tandis que sur les hauteurs et leurs versants, l'érable, le hêtre, le merisier et l'épinette sont les bois dominants, quoique l'épinette propre à l'exploitation ait été coupée et enlevée.

“ La rivière Baker qui se décharge dans le lac Merminpticook, pour delà se rendre à la rivière St-Jean, est certainement une fort jolie petite rivière, coulant sur un lit de sable, sans roches et sans chûtes; mais en certains endroits ayant un cours assez rapide; étant peu profonde, elle n'est navigable que pour les canots.

“ Les lacs qui se déchargent dans cette rivière sont profonds et très poissonneux et devraient être une ressource précieuse pour les colons qui viendraient se fixer dans ces cantons, si le poisson qu'ils renferment n'était en grande partie, détruit l'été par les pêcheurs du Nouveau Branswick, qui remontant cette rivière en canots et étant munis de *sênes et nigogs*, font un ravage irrémédiable de la grosse truite rouge et blanche qu'on y trouve.

“ Il ne paraît pas que les soi-disants garde-pêche s'en occupent beaucoup; car aucun d'eux n'a encore jamais pris la peine d'y faire une visite, qui pourtant serait très nécessaire.

“ Les seigneurs de la seigneurie de Témiscouata ayant dernièrement été forcés par les municipalités de donner une sortie à travers leurs terres aux colons établis sur les Terres de la Couronne, ont commencé à ouvrir une route qui sera, cette automne, rendue à ces nouveaux établissements appelés concessions des Valcourt, sur les XI, XII et XIII rangs du canton Packington. Puis une couple de milles de chemin traversant leurs terres défrichées, ne coûtera que très peu au gouvernement et encouragera de nouveaux colons à venir prendre les lots voisins.

“ Dans le canton Robinson on trouve d'autres défrichements faits par des colons du Nouveau Brunswick, qui sont logés et résident sur les bords du magnifique lac Baker. Ils ont choisi cette location pour être plus près de l'église bâtie à l'autre extrémité du lac, distante d'à peu près quatre à cinq milles. La terre, comme dans tout autre partie de ce canton, y est excellente. Un bon chemin de chantier relie ce lac avec le lac Cabano, ou le lac Long, à sa rencontre avec le chemin dit du Cabano,

tracé par moi en 1864. Les habitants du Nouveau Brunswick s'en servent l'hiver pour communiquer avec la Rivière du Loup, se servant pour le faire de partie du dit chemin du Cabano et de partie de celui du lac Témiscouata, abrégeant ainsi de quarante milles la distance entre les établissements du haut de la rivière St. Jean et ceux du fleuve St. Laurent.

“ Peu d'ouvrage rendrait ce chemin fort praticable en été comme en hiver, et les colons prendraient de suite les beaux lots qui le bordent dans tout son parcours, ayant ainsi une sortie soit du côté du Nouveau Brunswick, soit du côté de Québec, d'autant plus qu'ils seraient plus rapprochés du chemin de fer de Woodstock qu'on parle de construire bientôt.

“ L'on me dit que beaucoup d'autres défrichements ont été faits sur presque tout le parcours de la ligne frontière entre le Nouveau Brunswick et Québec, sur la partie non arpentée de Robinson, se trouvant entre la rivière Baker, à sa rencontre avec la dite ligne frontière et allant vers l'est jusqu'à la ligne de la seigneurie de Témiscouata.”

APPENDICE No. 37.

CANTON LASALLE, PAR H. H. ROBERTSON, A. P.

“ En attendant mon rapport plus détaillé sur la nature du terrain, je puis assurer le département qu'à part quelques lots dans la vallée de la rivière à la Truite et au confluent de la Batiscan et de la Méquiek,—ce qui pourrait former à peu près une cinquantaine de lots,—le canton Lasalle est un bien triste pays pour la colonisation, étant composé de montagnes et de rochers escarpés, et très souvent nous avons eu de la difficulté à trouver moyen de planter nos poteaux.”

APPENDICE No. 38.

Extrait du rapport final sur l'arpentage du Canton LaSalle, par H. H. Robertson, Arpenteur Provincial.

“ A part une partie des rangs A et B, et la partie du rang C qui se trouve au nord de la rivière Méquiek, le canton LaSalle est tout à fait impropre à la colonisation pour ne pas dire inculte. Les montagnes se touchent, se croisent et s'entre-lacent dans toutes les directions; la plupart sont très-escarpées, surtout du côté du sud. Le sol des rangs A et B est un sable d'alluvion assez bon, le reste du canton est couvert de quartiers de rocher où le roc n'est pas à nu. Les bords de la rivière

Batiscan sont très montagneux, à part quelques chaînes de largeur, deux ou trois chaînes de terrain d'alluvion.

“ Il y a plusieurs lacs dans le canton, entre autre le lac Belleau, qui est très poissonneux, et le lac Claire; ces deux lacs sont encaissés dans les montagnes où le sapin et le bouleau ont de la peine à croître.

“ Le bois a été brûlé dans les rangs A et B, le bois de commerce a été en partie enlevé, c'était de l'épinette et quelques pins, ce qui en reste est de peu de valeur pour le présent. Le bouleau est très-commun, surtout dans la partie est du canton.

“ Au confluent de la Méquick avec la Batiscan, nous avons une vue magnifique de la vallée de la rivière Méquick et de celle de la rivière à la Truite; mais ce beau terrain, en apparence est entrecoupé de baies sinueuses de la même largeur que la rivière, et en s'étendant à des grandes distances, forment un vrai labyrinthe. Toutes les pointes de terres formées par ces détours de la rivière sont couvertes d'aulnes et de petits saules nains.

“ La partie de l'île du lac Edouard, dont j'avais entendu parler comme d'un jardin, ne m'a pas fait cet effet là du tout à première vue: C'est tout simplement une collection de montagnes impossibles, et il n'y a pas une grande différence d'un côté ou de l'autre de la rivière Batiscan.

“ Dans le cours de mon arpentage j'ai souvent traversé un tracé du chemin de fer de Québec au lac St-Jean. Ce chemin pourrait décider quelques personnes à aller coloniser dans le canton LaSalle; mais je ne crois pas que la colonie soit jamais considérable.”

APPENDICE No. 39.

CANTON ARMAGH, PAR EUGÈNE CASGRAIN, A. P.

“ Suivant les instructions verbales de M. le député ministre des Terres de la Couronne, je fis le changement demandé dans la division des lots des 3e, 4e et 5e rangs nord-ouest de ce canton; le 3e rang, depuis le No. 38 jusqu'au No. 57; le 4e rang, depuis le No. 32 jusqu'au No. 57; le 5e rang, depuis le No. 1 jusqu'au No. 57 inclusivement, tout ce terrain est généralement rocheux et composé d'un sol très propre à la culture, et généralement plan.

“ Le bois de commerce consiste en épinette d'une très-belle venue, et quelques pins çà et là; il y a aussi beaucoup de merisier et quelques érables. Il n'y a point d'établissements ou améliorations dans cette dernière partie, quoique le tout soit susceptible de culture et adapté à la colonisation.

“ En terminant je dois vous dire qu'avant peu ces lots seront occupés, surtout si le gouvernement ouvre une route d'environ cinq milles, qui passerait dans la ligne latérale des 3e, 4e et 5e rangs nord-ouest; de là elle suivrait la ligne entre les Nos. 27 et 28 sur le 3e rang nord-est et aboutirait près de l'église.”

APPENDICE No. 40.

Extrait du rapport sur l'arpentage de la rivière QUEUE DE LOUTRE, par
A. CIMON, A. P.

“ Mes notes ne sont pas volumineuses, car j'ai traversé un immense brûlé, le terrain plan et arable consistant en argile et sable est très-fertile et propre à la culture, surtout dans les cantons projetés de Guigues et Duhamel. Dans ces cantons il y aurait peu d'ouvrage pour établir des fermes, car presque le tout est en brûlé; à part les bords des rivières et des lacs, seulement quelques souches à ôter et l'on peut y mettre la charrue de suite.

“ Un M. Piché, qui demeure dans le canton Guigues, possède une jolie ferme, c'est-à-dire au-delà de cent acres en culture, et il réussit très-bien, il y cultive même son propre blé.

“ Du lac Témiscamingue, j'ai continué le relevé de la rivière principale jusqu'à ses sources. Ensuite, j'ai commencé à opérer sur la branche Cameron que j'ai trouvée être d'une telle importance que je me suis rendu, ainsi que le comportaient mes instructions, jusqu'au lac des Quinze. Sur cette branche il y a une bonne chaussée et deux glissoires de construites. Trois grands radeaux de pin rouge y ont déjà été exploités par MM. Humphrey et Roche, il y a quelques années.

“ Du lac Sasseganega à la rivière des Quinze le terrain est assez bien boisé de pin rouge et blanc. C'est ma ferme conviction que si l'on désire éviter les rapides des Quinze, il sera facile et peu coûteux de faire descendre le bois par la branche Cameron au moyen d'un canal de peu de longueur; mais pour cela il faudrait une autre exploration de cette partie, c'est-à-dire de quelques milles, afin d'y choisir la passe la plus avantageuse.”

APPENDICE No. 41.

CANTON LOUISE, PAR J. GEO. BIGNELL, A. P.

“ L'accès de ce canton est facile, et il y a des colons d'établis à moins d'un mille de distance d'icelui, du côté nord du lac des Araignées. J'ai été informé qu'un colon était établi quelque part aux environs du lot No. 28 du 1er rang; mais je n'ai pas vu sa résidence ni aucune partie de son défrichement.

“ La partie centrale du canton est comparativement plane, mais les parties sud et est sont excessivement montagneuses et escarpées, surtout le long de la frontière. Le sol, généralement, est léger et sablonneux, et dans quelques parties très-pierreux.

“ La plus grande partie du canton a passé au feu, le brûlé s'étendant depuis la ligne de Ditchfield dans une direction sud-est jusqu'à près du 4e rang, et depuis le lot 26 jusqu'à 42, et sur cette étendue le feu a presque tout détruit.

“ Une qualité considérable de pin a été enlevée de ce canton, mais il en reste encore sur les montagnes, le long de la frontière. L'épinette y abonde, surtout sur les dix premiers lots des 2ème et 3ème rangs, et sur les lots 7 jusqu'à 18 dans le 1er rang.

“ Tout le canton, à l'exception du coin sud-est, près de Woburn, est très-bien arrosé; et j'ai été informé depuis que j'ai terminé mes travaux, qu'il y a un excellent pouvoir d'eau sur la rivière aux Arraignées, vers le milieu du 1er rang, mais ne l'ayant pas relevé, je n'ai pas eu occasion de le rencontrer.”

APPENDICE No. 42.

CANTON ARCHAMBAULT, PAR N. C. MATHIEU, A. P.

“ Au désir des instructions de votre département concernant l'arpentage du reste du Canton Archambault, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

“ J'ai pris pour point de départ l'endroit désigné en vos instructions, savoir : les lots Nos. 18 et 19 dans les 5ème et 6ème rangs, et je suis passé par dessus l'extrémité de la montagne noire, et continué la ligne jusqu'à celle du 13ème rang. Très peu de la 5ème concession est propre à la colonisation. Les autres concessions, savoir : les 6e et 7e, 7e et 8e, 8e et 9, et 9e et 10e, sont pour la plus grande partie propres à la culture, et presque tout-à-fait planes. Le sol est bon quoique léger et sablonneux en certains endroits.

“ La rivière Martin passe à travers une partie de ce canton, et ses différents tributaires offrent des pouvoirs d'eau de première classe qui devront prochainement servir à cet effet. En terminant mon rapport, je dois ajouter que le nouveau chemin est fait jusqu'à peu près les lots Nos. 15 et 16 de la 13e concession et sera continué jusqu'à la branche est de la rivière aux Diables, sur le No. 29, où le Rév. M. Thibodeau a déjà commencé des travaux préliminaires pour une église. J'ai appris que 120 lots ont été pris sur mon premier arpentage depuis que j'ai terminé mes travaux.”

APPENDICE No. 43.

CANTON LEJEUNE, PAR H. LeBER, A. P.

“ Le canton Lejeune situé dans les Laurentides, au nord-ouest de la seigneurie de Sainte-Anne, et contigu au sud-ouest à la seigneurie de Batiscan, se ressent des caractères de la formation du système laurentien, dans lequel il se trouve inclus. C'est un canton dont la surface se trouve en général tourmentée. Les montagnes qui se trouvent dans ses limites sont nombreuses, peu élevées et entrecoupées de gorges assez rapprochées les unes des autres, pour donner au système la forme d'un groupe de monts isolés et peu étendus.

“ Plusieurs de ces monts laissent apparaître dans la plus grande partie de leur étendue le roc primitif. D'autres présentent à leur surface des blocs isolés de granit sans importance.

“ L'une de ces montagnes, celle qui borne le lac Croche, au sud et à l'est, présente quelques indices plus ou moins douteux de phosphate de chaux. Il aurait fallu un travail assez considérable pour y constater l'existence de cette matière importante.

“ Dans le doute où j'étais d'en trouver, je ne me suis pas cru autorisé à faire ce travail. Ces indices se trouvent dans les limites des lots Nos. 28 et 29 des rangs 2 et 3, de chaque côté du cordon que les sépare.

“ Sur le côté sud-ouest du petit lac Long, dans le quatrième rang, environ quinze chaînes de sa frontière sud-est, il y a un énorme rocher dont la base, sur une hauteur de $2\frac{1}{2}$ à 3 verges, présente les caractères du granit d'Ecosse. C'est un granit de couleurs variées, gris, rouge, noir, blanc et orange. Comme ce rocher est dépourvu de mica, il est propre au polissage. Je n'affirme pas, mais je crois que ce rocher n'est qu'un paroi d'une carrière étendue de ce même granit.

“ Les bois dominants sont l'épinette blanche, dont il y a une quantité énorme de propre au commerce, l'érable et le merisier. Le pin y est presque tout détruit.

“ Sous le rapport agricole les lots renversés des rangs 3 et 4, les dix premiers lots du second rang, les six premiers lots des rangs 3 et 4, tous les lots au sud-ouest de la ligne centrale dans le rang 4. sont en général, l'un portant l'autre, propre à la culture, dans une proportion de soixante acres par cent.

“ Le reste de la partie subdivisée est propre à la culture, dans la proportion de vingt acres par cent, à part quelques lots épars çà et là dont les uns offrent une plus grande proportion et les autres une proportion moindre, propre à la culture.

“ La partie du reste du canton, comprise entre le petit lac Long et la seigneurie de Batiscan, ressemble, quant à la qualité du terrain, à la partie sud-ouest du rang 4, et présente une surface comparativement peu tourmentée.

“ La partie du même reste, située au nord-est du petit lac Long, est plus montagneuse, contient plus de bois franc et moins de bonne terre que l'autre.”

APPENDICE No. 44.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU RESTE DU CANTON DOUGLAS, FAIT PAR HENRY O'SULLIVAN, A. P.

“ La plus grande partie du terrain arpenté est d'un bon sol de terre glaise, généralement mêlé de pierre à sablon ou grés et de gravier argileux, excepté dans la direction de la ligne des 4e et 5e rangs, depuis le lot No. 24, allant vers l'est, dans ces deux rangs, où il change de caractère et est de pauvre qualité, composé qu'il est de sable rougeâtre, couvert d'une couche de terre grisâtre d'environ trois pouces d'épaisseur; l'on y rencontre aussi quelques fragments de rochers sablonneux, principalement sur les lots 27 et 28, dans les environs de la ligne de la Malbaie.

“ Ainsi qu'on peut le voir par mon plan, partie des 4e et 5e rangs, entre la ligne de York et le lot No. 6, inclusivement, le terrain est raboteux et même montagneux, mais le sol est bon et paraît se continuer ainsi même vers le sommet de la montagne, sur le lot No. 5, à une élévation de 1,530 pieds au-dessus du niveau de la mer, et paraît être d'une excellente qualité. La meilleure preuve de ce fait, c'est que parmi les broussailles, l'aulne, le pimbina et le noisetier croissent en abondance.

“ Il y a très peu de bois exploitable dans les limites du présent arpentage. Tout le pin y a été coupé, il y a plusieurs années, pour du bois carré; l'on pourrait en dire autant de l'épinette. Le sapin et le bouleau y abondent, et l'on y rencontre quelques merisiers rouges et blancs, ainsi que quelques érables, ça et là, sur les hauteurs.

“ Tout ce territoire est bien arrosé étant traversé au centre par la rivière Anse à Briand; les tributaires de l'anse au loup-marin, bois-brûlé et de la rivière Malbaie, leur servent pour ainsi dire d'égoûts, dans toute autre direction; aussi les pouvoirs d'eau n'y sont point rares.

“ Sur les rivières Anse à Briand et Malbaie, il y a de belles carrières de grés, ou pierre à aiguiser, et peut-être aussi propre à la sculpture.

“ J'ai trouvé d'immenses étendues de ces carrières dans une direction nord-est, 30°, et variant d'un demi pouce à 5 et 6 pieds d'épaisseur; et dans le lit des cours

d'eau, j'ai aussi trouvé d'excellentes pierre à rasoïr. J'en ai transmis des échantillons avec d'autres, à votre département.

“ L'on est surpris que d'aussi bonnes terres, situées si-près des bords du fleuve, et si faciles d'accès, soient restées si longtemps inhabitées ; c'est malheureusement le cas ; mais la raison en est évidente, et la voici : Les habitants de Douglastown sont d'excellents pêcheurs, ce qui signifie en d'autres termes, très mauvais agriculteurs.

“ Aussitôt le printemps arrivé, tous les hommes partent pour la pêche et ne reviennent que l'automne, et il ne laissent derrière eux que leurs femmes et leurs enfants pour les travaux de culture.

“ L'introduction de bons fermiers rendrait d'immenses services à cette contrée.

“ Actuellement, il ne se trouve pas un seul colon dans le 3e rang ; il se rencontre ça et là de petits espaces de terre défrichée ; mais la moyenne de terre en culture ne formerait pas dix acres. La plus grande partie du 2e rang est aussi inhabitée, bien que le sol, dans ces deux rangs, paraît être d'excellente qualité.

“ Il n'y a pas de doute que dans le canton de Douglas, et dans la vallée de la rivière St-Jean, il y a place pour de grands établissements.

“ Dans Douglastown, le printemps se fait sentir un peu plus tard qu'à Québec, mais ceci est compensé par l'automne qui y est plus long et moins sujet aux gelées hâtives, l'avoine, le blé et les céréales et plantes de toutes sortes y réussissent très bien.

“ Pour faciliter le tracé du chemin de colonisation, j'ai fait, en rapport avec mon plan d'arpentage, des profils des lignes de rangs et des lignes extérieures, d'après des niveaux pris et réduits avec soin, au moyen du baromètre, avec aussi un profil que j'ai pu obtenir de la route projetée depuis le 3e rang jusqu'à la grève, dans l'anse au loup marin, comparé avec le plan ou profil du chemin actuel depuis le 3e rang au point Q, jusqu'au hâvre de Douglastown.”

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant le cadastrage, dans la province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....	\$2,033.18	
“ “ “ 6 mois finissant le 30 juin 1867.....	4,401.89	
		\$ 6,435.07
“ “ “ 12 mois “ “ 1868		6,963.56
“ “ “ “ “ “ 1869		8,925.95
“ “ “ “ “ “ 1870		12,733.51
“ “ “ “ “ “ 1871		16,202.70
“ “ “ “ “ “ 1872		20,000.00
“ “ “ “ “ “ 1873		18,202.00
“ “ “ “ “ “ 1874		26,148.95
“ “ “ “ “ “ 1875		44,518.33
“ “ “ “ “ “ 1876		56,100.21
“ “ “ “ “ “ 1877		93,899.79
“ “ “ “ “ “ 1878		100,000.00
“ “ “ “ “ “ 1879		65,223.78
“ “ “ “ “ “ 1880		65,618.66
“ “ “ “ “ “ 1881		40,000.00

		\$580,972.51

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

QUÉBEC, 30 juin 1881.

ÉTAT COMPARATIF des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transfert et droit perçus durant les mêmes périodes.

Période de production.	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Mérissier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, Pin, Epinette, Bois d'estacades et bois plat.		Courbes, genoux, piquets, etc.	Bois de chauffage, etc.	Intérêt et infractions.	Rentes foncières.	Primes (Bonus.)	Primes de transfert.	Droits.	Total.
	Pin.	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires								
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404.66	22,401.03	3,928.50	65,381.77	95,115.96
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.82	331,751.12
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208.37	64,089.20	22,518.37	1,584.00	267,468.08	362,868.02
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1870-71	1,609,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906.06	97,220.37	31,385.93	5,384.00	361,080.51	527,976.87
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1874-75	1,466,247	606,234	76,773	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,685.24	391,618.85
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,517	19,986	582,949	209,202	4,602	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 30 juin 1881.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

LETTRE CIRCULAIRE

*Aux Agents des Terres et des Bois de la Couranne, aux Garde-forestiers et aux
Garde-chasse dans la Province de Québec*

MESSIEURS,

Afin de prévenir le retour des incendies qui ont, par le passé, dévasté nos forêts, dans certaines parties de la province, et les conséquences désastreuses qui en résultent, je crois de mon devoir, en sus des instructions que messieurs les Agents ont déjà reçues à cette fin, d'attirer votre attention sur les dispositions de "l'Acte concernant le défrichement des terres et la protection des forêts contre les incendies," (34 Vict., chap. 19, Q.), et de vous enjoindre de veiller à l'exécution de cette loi.

J'attire spécialement votre attention sur les sections suivantes :

Sec. I.—Par cette section, il est décrété que: "Nul, en aucun temps, ne mettra le feu à, ou ne fera brûler aucun arbre, arbuste, ou autre plante qui sera debout dans une forêt ou à une distance de moins d'un mille d'une forêt."

Par la section II, il est défendu, *d'une manière absolue*, de faire aucun feu dans la forêt, ou à une distance de moins d'un mille de la forêt, ou dans les terres légères, terres noires, abattis, etc., *entre le premier juillet et le premier septembre* de chaque année.

Par la section IX, vous êtes constitués, *ex-officio*, juges de paix ; vous avez le pouvoir, lorsque vous voyez vous-même une infraction à la loi, d'infliger la pénalité qu'elle impose, sans autre préuve.

Je vous transmets, par la malle de ce jour, quelques exemplaires de cet acte pour votre information personnelle et pour distribution aux personnes qui vous en feront la demande.

Vous recevrez, en même temps, un certain nombre d'avis publics imprimés contenant les dispositions de la loi, que vous ferez afficher, en français et en anglais, dans votre agence ou juridiction, aux endroits qui vous sembleront les plus propres à cette fin.

Si aucun cas d'infraction à la loi, d'un caractère grave, arrive à votre connaissance, vous en ferez rapport à ce département, afin que telle action soit prise que de droit.

Pour empêcher toute irrégularité dans l'affichage des avis, les gardes-forestiers et les garde-chasse devront, préalablement à toute action, s'entendre avec l'Agent des Terres ou des Bois de la Couronne, chacun pour sa division.

E. J. FLYNN,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 14 juillet 1881.